

L'état actuel du budget de la famille canadienne



RAPPORT 2011 – 2012 | PAR ROGER SAUVÉ



94, promenade Centreponte
Ottawa (Ontario) K2G 6B1
613-228-8500 ou 1-800-331-4937
www.institutvanier.ca

Copyright © 2012 L'Institut Vanier de la famille

Sous réserve de souligner la contribution de l'Institut Vanier de la famille, certains extraits de cette publication pourront être repris à l'appui de cours, de conférences ou de présentations. De même, les citations à des fins éditoriales dans les journaux, à la radio ou à la télévision sont autorisées. L'Institut Vanier de la famille se réserve toutefois tous les autres droits; par conséquent, cette parution ne saurait être utilisée, en tout ou en partie, sans le consentement écrit de l'Institut.

This document is available in English.

The Current State of Canadian Family Finances: 2011-2012 Report

Parution : 22 mars 2012
Mise à jour : 27 mars 2012

Auteur

Roger Sauvé
People Patterns Consulting
www.peoplepatternsconsulting.com

Rédactrice

Jenni Tipper
Publications
L'Institut Vanier de la famille
www.institutvanier.ca

Révision

Services linguistiques Veronica Schami inc.
www.veronicaschami.com

Traduction

Sylvain Gagné, trad. a.
Sylvain Gagné Services langagiers
www.sylvaingagne.ca

Conception graphique

Denyse Marion
Art & Facts Design Inc.
www.artandfacts.ca

Table des matières

Avant-propos	5
Points saillants	7
Introduction	9
L'incertitude en contexte de turbulence économique	9
Revenus et dépenses de la famille	10
La précarité des revenus d'emploi est plus sentie depuis quelques mois	10
Le niveau d'emploi s'accroît chez les Canadiens de 55 ans et plus, mais stagne chez les jeunes	11
L'écart salarial se réduit entre les travailleurs plus jeunes et plus âgés	11
Les baby-boomers travaillent encore et toujours	12
Le recul des revenus du travail salarié favorise le travail indépendant	13
De plus en plus de Canadiens recourent au travail indépendant à titre de complément au travail salarié	13
Le revenu des travailleurs autonomes canadiens est moindre qu'il y a deux décennies	14
Les travailleurs indépendants canadiens s'enrichissent davantage	14
Les gains horaires récents ne suivent pas le cours de l'inflation	15
Le revenu disponible en terrain accidenté	16
Les revenus des ménages canadiens surpassent ceux des ménages américains	16
L'inégalité du revenu en progression au Canada et aux É.-U.	17
Quant au revenu de ceux « qui font partie des 99 % »	18
La hausse du revenu des plus riches dépasse le revenu total annuel des plus pauvres	18
La pauvreté infantile en période de récession	19
Moindre prévalence de la pauvreté à long terme que pour une seule année	19
Compter sur deux soutiens éloigne la pauvreté	20
Le revenu disponible par ménage a grimpé d'à peine 10 % en vingt ans	20
Un revenu augmenté de 10 % n'équivaut pas nécessairement à une hausse de 10 % des dépenses	21
Épargne et endettement de la famille	22
Le ratio de la dette au revenu atteint des sommets inégalés alors qu'un million de ménages sont très à risque	22
On constate sans surprise que les parents seuls sont éprouvés financièrement	23
Comment la dette et le recul de l'épargne ont favorisé les dépenses et l'investissement	24
Patrimoine et avoir net de la famille	25
La croissance de l'avoir net est attribuable aux marchés boursiers (années 90) et au logement (années 2000)	25
Nul doute que nous vivons une bulle immobilière	25
L'immobilier est le seul responsable de l'enrichissement au cours des années 2000	26
Supplément spécial : Les prix à la consommation et l'inflation	27
La hausse des prix vous entraîne-t-elle par le fond?	27
Les prestations de retraite des aînés sont régulièrement rajustées en fonction de la variation des prix	27
La hausse des prix a ralenti au cours des dernières décennies	28
L'alimentation occupe une portion de moins en moins importante du panier	29
Le cinquième des coûts fixes des ménages en forte hausse depuis 2002	31
Certains articles sont désormais beaucoup moins chers qu'en 2002	32
Pour les aînés, l'inflation a quelque peu dépassé l'IPC global	33
L'inflation touche davantage les pauvres que les riches	34
Les prix à plus forte fluctuation sont aussi ceux qui grimpent le plus rapidement	34
Annexe A : Revenu personnel et familial moyen	35
Annexe B : Familles et personnes seules à faible revenu	36
Annexe C : Avoir net moyen de la famille	37
Notes	38

Tableaux et graphiques

Graphique 1 – Niveau d'emploi total	10
Graphique 2 – Taux de cas d'insolvabilité (selon l'âge), de 1990 à 2012	12
Graphique 3 – Estimation du travail indépendant au Canada	14
Graphique 4 – Gains horaires moyens	15
Graphique 5 – Moyenne du revenu disponible réel par ménage	16
Graphique 6 – Revenu par ménage au Canada et aux É.-U.	17
Graphique 7 – Ratio de la dette au revenu, par types de familles	23
Graphique 8 – Accroissement de l'épargne et de l'endettement en % du revenu disponible	24
Graphique 9 – Prix des maisons par rapport au revenu disponible	26
Graphique 10 – Indice des prix à la consommation	28
Graphique 11 – Augmentation du prix à la consommation en fonction du revenu des ménages	34
Tableau 1 – Revenus moyens au Canada	19
Tableau 2 – Portrait d'ensemble des revenus et des avoirs, par ménage	22
Tableau 3 – Dépenses des ménages	29
Tableau 4 – Prix ayant bondi de 40 % ou plus depuis 2002	31
Tableau 5 – Articles de consommation coûtant moins cher qu'en 2002	33

Note technique

Ce rapport annuel sur *L'état actuel du budget de la famille canadienne* en est à sa treizième édition. Une fois de plus, on y jette un regard sur les revenus, les dépenses, l'épargne, l'endettement et l'avoir net des différents types de familles et de ménages.

Ce rapport est essentiellement axé sur la famille. Bien que les données détaillées les plus récentes colligées par Statistique Canada quant aux indicateurs du revenu familial ne soient pas disponibles pour les années ultérieures à 2009 (voir l'annexe A et l'annexe B), on dispose néanmoins de données plus actuelles pour l'ensemble des particuliers et c'est sur ces données que s'appuient plusieurs des estimations pour l'ensemble des ménages, jusqu'en 2011 inclusivement.

Le concept de *ménage* fait autant référence aux familles qu'aux personnes seules. Les ménages familiaux composent à peu près les deux tiers de tous les ménages, si bien que les tendances récentes observées quant au revenu des ménages procurent également une « orientation » générale quant à la situation des familles.

Pour faciliter la lecture des données et souligner leur pertinence, la plupart des mesures ont été converties pour refléter une unité « par ménage » ou « par famille ». Les données relatives au nombre de ménages de 1990 à 2009 sont tirées de la publication de Statistique Canada intitulée *Le revenu au Canada*. Aux fins de ce rapport, on a supposé que le nombre de ménages augmenterait au même rythme que la population totale en 2010 et en 2011.

Dans ce rapport, la majorité des estimations financières sont exprimées en dollars de 2009, si bien que les variations au fil des ans représentent l'évolution du pouvoir d'achat réel, déduction faite de l'inflation. Ainsi, le terme « réel » désigne ce qui serait advenu en l'absence d'inflation. Par ailleurs, la mesure de l'inflation repose sur l'indice des prix à la consommation (IPC). Enfin, tous les calculs tiennent compte des mises à jour et des récentes révisions proposées par Statistique Canada.

Une grande partie de l'analyse couvre la période de 1990 à 2011, y compris la dernière année pour laquelle des données sont disponibles. On a retenu l'année 1990 comme point de départ afin de dégager des changements à long terme.

Finalement, l'auteur du présent rapport s'est appuyé sur les données actuelles et pertinentes provenant de Statistique Canada¹ et d'autres sources crédibles pour procéder aux calculs et analyses qui y sont présentés. Ceux-ci reposent sur de nombreuses années d'expérience et sur une pleine maîtrise des multiples facteurs socioéconomiques influant sur le budget de la famille au Canada.

Avant-propos

Parmi les faits marquants qui jalonnent 2012, un événement particulier promet de transformer le tissu social et économique de notre pays : pour la toute première fois, des baby-boomers canadiens célébreront leur 65^e anniversaire de naissance. Célèbre pour son slogan « *Ne faites confiance à personne de plus de 30 ans* », les membres de cette cohorte grisonnante s'installent désormais dans le fauteuil des aînés, en redéfinissant du même coup le concept de la retraite. Du reste, même si ceux et celles qui souffleront cette année leurs soixante-cinq bougies ne représentent qu'un prélude à cette vague générationnelle, il convient néanmoins de leur prêter toute l'attention voulue puisqu'ils permettent d'entrevoir ce que l'avenir nous réserve. Et s'il ne fallait retenir qu'une seule chose de la particularité des baby-boomers parmi les générations successives, ce serait la marque indélébile qu'ils ont laissée partout sur leur passage.

Les produits alimentaires pour bébés Gerber constituent sans doute l'un des exemples les plus emblématiques de cette influence. De 1948 à 1950, à l'aube du baby-boom, les ventes de Gerber ont doublé en raison de la demande engendrée par cette génération très populeuse. Plus tard, délaissant progressivement les jupes de leurs mères, les baby-boomers ont exercé une pression constante sur les systèmes d'éducation et de loisirs, lesquels ont dû s'ajuster à l'envergure de cette cohorte et à ses besoins particuliers. À l'image d'une véritable vague déferlante, ils ont ensuite inondé le marché de l'emploi (en suscitant un contrôle des salaires et des prix au début des années 70), avant de redéfinir les marchés immobiliers, monétaires et boursiers bien au-delà du tournant du XXI^e siècle.

Les voilà maintenant à la porte de la retraite, et on ne connaît pas encore pleinement quelles en seront les incidences sur la population canadienne en général et sur la pluralité des familles canadiennes en particulier. De fait, la perspective ne s'acquiert qu'au fil de l'expérience.

Néanmoins, on peut quand même chercher un sens à donner aux tendances et aux conjonctures socioéconomiques d'hier et d'aujourd'hui. Ce faisant, on constate qu'à l'instar des baby-boomers, le pays tout entier a vieilli lui aussi. Ainsi, lors de la fondation de l'Institut Vanier en 1965, l'âge moyen au pays se situait sous la barre des 30 ans. Lorsque l'Institut fêtera son 50^e anniversaire en 2015, l'âge moyen de la population sera d'environ 40 ans.

Les marchés financiers ont vivement ressenti les incidences du vieillissement de la population canadienne puisque les baby-boomers ont cherché massivement à y mettre à l'abri leurs fonds de retraite. Il y a de cela quelques années, on leur a fait miroiter cette promesse de « liberté » dès l'âge de 55 ans. Même si plusieurs campagnes publicitaires ont voulu miser sur la retraite précoce, il n'en demeure pas moins que peu de Canadiens pourront effectivement se permettre de prendre leur retraite dans la soixantaine (et encore moins dans la cinquantaine).

De fait, les baby-boomers remettent maintenant en cause le concept même de la retraite, et choisissent de travailler selon des horaires et des conditions redéfinies. Ainsi, certains laissent leur emploi à plein temps pour « la retraite » pour ensuite mieux reprendre le collier à titre d'employés contractuels, de mentors ou d'experts-conseils. D'autres décrochent un emploi (à plein temps ou à temps partiel) dans un domaine connexe, ou encore dans un nouveau secteur ou au sein d'une nouvelle collectivité. Certains choisissent plutôt de devenir travailleurs autonomes. Enfin, bon nombre de ceux et celles qui délaissent le travail rémunéré mettent plutôt à contribution leurs compétences, leur talent et leur expertise dans les sphères du bénévolat.

Bref, nos perspectives d'avenir et notre planification devront nécessairement tenir compte du fait que les baby-boomers ont une tendance bien ancrée à bousculer les acquis. Il faudra également garder à l'esprit que, comparativement aux générations précédentes, ceux-ci ont manifesté une tendance « tardive » tout au long de leur vie. En effet, ils ont fait des études sur le tard, ils ont hésité à quitter le nid parental, ils n'ont fait le saut que tardivement sur le marché du travail, ils ont attendu avant d'avoir des enfants et avant d'épargner... À vrai dire, on peut douter que les baby-boomers envisagent ou souhaitent une retraite précoce.

Par ailleurs, le style propre aux baby-boomers les a poussés à prendre des décisions qui ont eu un impact sur le marché de l'habitation. Au cours de la dernière décennie, la prépondérance du marché immobilier à l'échelle nationale s'est affirmée comme jamais auparavant. Peu enclins à perpétuer l'approche plus pragmatique de leurs parents en matière de logement, les baby-boomers ont conjugué leur désir d'enrichissement avec la faiblesse record des taux d'intérêt pour éventuellement contribuer, en fin de compte, à l'apparition d'un marché de l'habitation en surchauffe sur lequel ils voudraient compter pour s'offrir un toit pendant leurs vieux jours.

Comme l'affirmait Leonard Steinhorn dans son livre *The Greater Generation*, les baby-boomers ont considérablement transformé le tissu social nord-américain. Cette génération qui souhaitait bousculer le *statu quo* – et qui avait l'envergure pour y parvenir – a modifié notre perception du monde et a su laisser son empreinte quant aux droits des minorités, aux droits en matière de sexualité et d'égalité des sexes, et en ce qui touche aux valeurs sociales libérales. Les pays se transforment au fur et à mesure du vieillissement de leur population et nous sommes témoins de la mouvance des réalités et des mentalités à mesure que nous vieillissons collectivement.

Dans cette treizième édition annuelle de **L'état actuel du budget de la famille canadienne**, il nous est donné de constater les incidences du choix des baby-boomers de travailler pendant une bonne partie de la soixantaine, voire au-delà de 70 ans, et du prix à payer qui semble être le lot de leurs enfants, lesquels sont aux prises avec la rareté des emplois de premier échelon au sein d'une économie encore hésitante au sortir de la récession. Nous nous intéresserons aux fluctuations qui affectent les revenus et la répartition de ceux-ci, ainsi qu'à la tendance globale des prix à la hausse. Nous nous pencherons encore une fois sur l'endettement toujours plus marqué, sur le recul de l'épargne et sur le déclin de l'avoir net des familles. Enfin, nous verrons les moyens de contrer les plus imposants défis sociaux et économiques auxquels recourent les Canadiens les plus vulnérables, c'est-à-dire les personnes à faible revenu, les familles monoparentales, les couples à revenu unique ayant des enfants et les personnes seules (aînés ou non).



David Cork
Directeur, conseiller principal en gestion du patrimoine
Groupe Cork Brazeau/Scotia McLeod
Membre du conseil d'administration de l'Institut Vanier de la famille

Points saillants



REVENUS ET DÉPENSES DE LA FAMILLE

Le revenu disponible a chuté vers la fin de 2011

Même si la reprise a continué de profiter à l'ensemble de l'économie, la réalité est tout autre pour la moyenne des ménages canadiens. La bonne nouvelle, c'est que le revenu disponible réel des particuliers par ménage s'était rétabli en 2010 par rapport à la récession de l'année précédente. La mauvaise nouvelle par contre, c'est que ce revenu disponible semble avoir renoué, au troisième trimestre de 2011, avec les niveaux mesurés en pleine récession, si l'on se fie à la variation réelle par rapport à la moyenne de 2010.

Les inégalités en hausse au Canada

En dollars réels, la hausse des revenus de la tranche de 20 % des familles les plus riches et comptant deux personnes ou plus (+39 000 \$) pour la période de 1990 à 2009 s'est avérée presque 50 % plus importante que le revenu annuel total de la tranche de 20 % des familles les plus pauvres en 2009 (soit 26 500 \$) et à peu près équivalente au revenu annuel total de la tranche de 20 % des familles de classe moyenne inférieure (soit 46 200 \$).

Les Canadiens de 55 ans et plus barrent la route de l'emploi aux jeunes

La récession a contribué à la précarité des conditions d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans, alors que l'emploi chez les Canadiens de 55 ans et plus a connu une croissance pendant ce ralentissement, une situation qui se poursuit à l'heure actuelle.

De plus en plus de Canadiens recourent au travail indépendant comme revenu d'appoint

Dans les années 90, le nombre de Canadiens ayant recours au travail indépendant pour obtenir un revenu d'appoint n'avait aucune valeur statistique. Ce nombre s'est accru pour atteindre désormais 350 000 personnes. Par ailleurs, il est devenu normal pour bon nombre de travailleurs d'occuper plus d'un emploi à plein temps ou à temps partiel.

ÉPARGNE ET ENDETTEMENT DES FAMILLES

Le niveau d'endettement fracasse les records

À l'heure actuelle, le niveau d'endettement moyen par ménage se chiffre à 103 000 \$, en hausse de 80 % en termes réels par rapport à 1990. Du même souffle, l'épargne annuelle par ménage a dégringolé de deux tiers. Environ un million de ménages canadiens affichent désormais un ratio d'endettement total de 40 % ou plus, si bien qu'ils prêtent flanc à d'éventuelles conjonctures défavorables comme la progression du chômage ou la hausse des taux d'intérêt.

Les Canadiens de 65 ans et plus accusent la plus forte hausse des taux d'insolvabilité et de faillites

Le taux d'insolvabilité au sein du groupe des 55 à 64 ans et de celui des 65 ans et plus a suivi une tendance à la hausse au cours des deux dernières décennies. Chez les 55 à 64 ans, le taux d'insolvabilité a bondi de près de 600 % au cours de cette période, alors que celui des 65 ans et plus a explosé de 1747 %. Les aînés étaient 17 fois plus susceptibles de se trouver en situation d'insolvabilité en 2010 qu'en 1990.



PATRIMOINE ET AVOIR NET DE LA FAMILLE

L'immobilier est le SEUL responsable de l'enrichissement au cours des années 2000

Pendant la dernière décennie, les avoirs immobiliers ont connu une croissance supérieure à celle des avoirs provenant de tous les actifs confondus (financiers ou non). L'immobilier compte désormais pour la moitié de l'avoir net des ménages, comparativement à 36 % en 2000. En se basant sur le ratio historique du prix des maisons par rapport au revenu, on peut supposer que le prix actuel des maisons pourrait être surévalué dans une proportion allant jusqu'à 35 %.

En moyenne, l'augmentation de l'avoir net de plusieurs ménages sans propriété à leurs actifs au cours de la dernière décennie s'est probablement avérée nulle.

SUPPLÉMENT SPÉCIAL

Le prix est-il toujours juste? Hausse considérable du coût des produits de base et baisse importante du coût des produits non essentiels

Le supplément spécial de cette année analyse la portée de l'inflation au sein de l'économie canadienne et des ménages. Alors que l'indice des prix à la consommation (IPC) global s'est accentué de 20,2 % entre 2002 et décembre 2011, la hausse du prix de plusieurs produits de base a néanmoins atteint jusqu'à 140 % dans certains cas (mazout domestique). Pendant ce temps, le prix de quelques autres produits a considérablement dégringolé : c'est notamment le cas des équipements et des services récréatifs dont le prix a chuté de plus de 42 %. Les résultats de modélisation laissent entrevoir qu'au cours de cette période, la portion des revenus les plus faibles était davantage assujettie à une augmentation des prix à la consommation.

Introduction



L'INCERTITUDE EN CONTEXTE DE TURBULENCE ÉCONOMIQUE

Les prévisions à l'égard des principales économies de la planète de même que pour l'économie canadienne ne sont que frileusement optimistes et laissent présager une croissance continue quoiqu'hésitante.

À l'échelle planétaire, plusieurs économies ainsi que les ménages qui en font partie tentent de réduire leur lourd niveau d'endettement. Le secteur des entreprises s'en tire plutôt bien, mais ne s'est pas montré empressé à investir en raison du degré d'incertitude ambiante. En effet, presque tous les pays d'Europe sont en difficulté et l'élan de croissance de la Chine menace de ralentir. Par ailleurs, les révolutions, les mouvements de protestation ainsi que l'agitation et les manœuvres politiques compliquent davantage la mise en œuvre de solutions.

En fonction du rendement des économies étrangères et des politiques fiscales et monétaires canadiennes, le Canada pourrait aussi bien être entraîné par le fond que tiré vers le haut. À long terme, le Canada devra faire face aux incidences du vieillissement de sa population et de l'inégalité économique grandissante.

Au sein des ménages canadiens, tant les familles que les personnes seules doivent faire des choix difficiles en ce qui touche au revenu, aux dépenses, à l'épargne et à l'endettement. Pour bon nombre de Canadiens, la principale préoccupation en 2012 sera de réduire les dépenses et la dette en vue d'atteindre les objectifs financiers à court et à long terme.

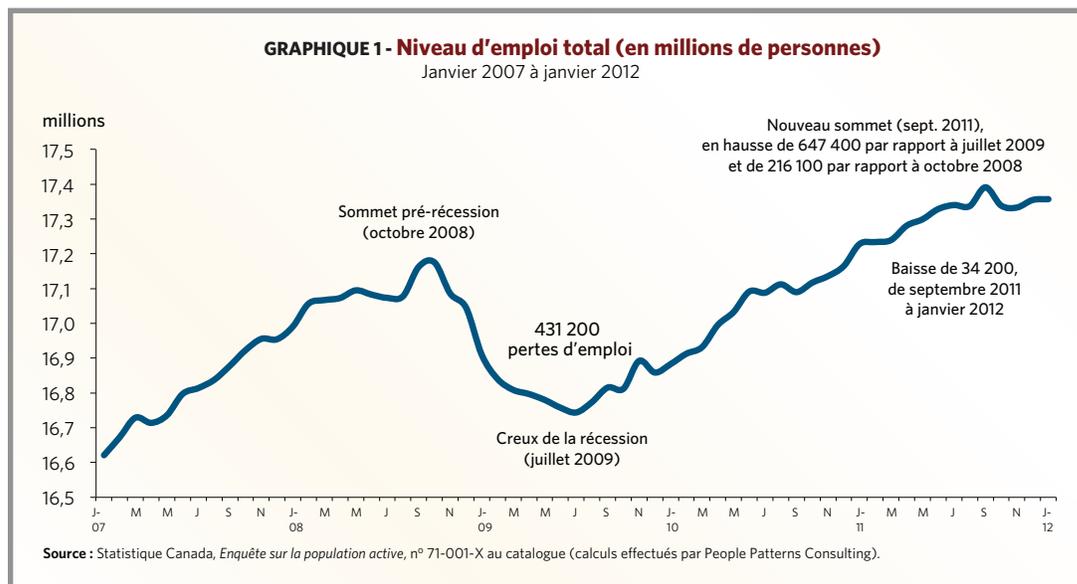
Revenus et dépenses de la famille



LA PRÉCARITÉ DES REVENUS D'EMPLOI EST PLUS SENTIE DEPUIS QUELQUES MOIS

La chute, la reprise et la progression subséquente du marché de l'emploi ces dernières années (graphique 1) sont considérées comme abruptes d'un point de vue historique. Quelque 431 000 Canadiens ont perdu leur emploi pendant la récession et il a fallu à peu près un an et demi pour revenir au sommet d'octobre 2008. Par la suite, le niveau de l'emploi a poursuivi sa progression jusqu'en septembre 2011 alors qu'il a atteint un nouveau sommet, c'est-à-dire 647 000 emplois de plus qu'au creux de la dépression. Or, la trajectoire semble maintenant moins nettement déterminée en regard du fait que 34 000 emplois ont disparu entre octobre 2011 et janvier 2012.

Au cours des quatre derniers mois, 75 000 Canadiens sont venus grossir les rangs des chômeurs, le taux de chômage ayant passé de 7,2 % à 7,6 %. Si le taux d'activité (c'est-à-dire la proportion des personnes de 15 ans et plus en emploi ou à la recherche d'un emploi) était revenu à son niveau d'avant la récession, le taux de chômage aurait dépassé le cap des 9 % pour le mois de janvier. Soulignons qu'un grand nombre de chercheurs d'emplois ont perdu espoir de trouver du travail et que, ayant cessé leurs recherches, ils ne sont pas comptabilisés à titre de chômeurs par Statistique Canada.





Revenus et dépenses de la famille

LE NIVEAU D'EMPLOI S'ACCROÎT CHEZ LES CANADIENS DE 55 ANS ET PLUS, MAIS STAGNE CHEZ LES JEUNES

Le portrait récent de l'emploi s'est fait plutôt maussade pour les jeunes de 15 à 24 ans, cependant que les personnes de 55 ans et plus ont réussi à s'en sortir admirablement. Durant le ralentissement, 229 500 emplois ont été perdus chez les jeunes de 15 à 24 ans, ce qui représente plus de la moitié des pertes d'emploi totales au cours de cette période. En comparaison, 83 100 nouveaux emplois ont été créés chez les 55 ans et plus au cours de ce ralentissement.

Entre le creux de la récession observé en juillet 2009 et le mois de janvier 2012, les jeunes ont connu un gain net de 1 300 emplois, alors que les 55 ans et plus ont profité d'un bond de 350 000 emplois, ce qui représente plus de la moitié des gains nets d'emplois depuis le creux de la vague.

Au surplus, le taux d'activité des jeunes de 15 à 24 ans était plus faible en janvier 2012 (63,9 %) que pendant le creux de juillet 2009 (65,3 %). Plusieurs jeunes ont tout simplement délaissé le marché de l'emploi. Dans l'ensemble, la situation de l'emploi est pire à l'heure actuelle qu'elle ne l'était au point culminant de la crise... du moins chez les jeunes. La récession s'étire déjà depuis plus de trois longues années.

Pendant ce temps, le taux d'activité chez les 55 ans et plus n'a pas glissé sous la barre des 36 % depuis le milieu de l'année 2010, soit un taux mensuel inédit depuis 1976. Les baby-boomers sont de plus en plus nombreux à demeurer au sein de la population active ou à intégrer (voire à réintégrer) le marché de l'emploi.

L'ÉCART SALARIAL SE RÉDUIT ENTRE LES TRAVAILLEURS PLUS JEUNES ET PLUS ÂGÉS

En se fondant sur les données constantes des groupes d'âge pour les années 1997 et 2011, on constate que les premiers baby-boomers (Canadiens de 55 ans et plus) faisant toujours partie de la population active mènent désormais une concurrence plus marquée en ce qui touche les salaires, particulièrement pour les emplois à plein temps.

- Les travailleurs de 55 ans et plus se sont approprié une plus large part (65 % en 2011) de tous les emplois à plein temps que se partagent le groupe des 15-24 ans et celui des 55 ans et plus, c'est-à-dire un progrès notable par rapport au taux de 48 % mesuré en 1997. En 2011, le salaire horaire des travailleurs de 55 ans et plus occupant un **emploi à plein temps** n'était que 70 % supérieur à celui des travailleurs de 15 à 24 ans, soit un recul marqué comparativement au taux de 82 % constaté en 1997. Par conséquent, les 55 ans et plus représentent donc une concurrence relativement plus vive. Le rapprochement des salaires entre le groupe des 55 ans et plus et celui des 15 à 24 ans s'est manifesté dans pratiquement tous les types d'emplois à plein temps, mais plus particulièrement dans les métiers de la construction, dans les services de soins à l'enfance, dans l'enseignement et dans les entreprises de transport.
- Par ailleurs, les travailleurs de 55 ans et plus ont désormais élargi leur part (37 % en 2011) des emplois à temps partiel que se partagent le groupe des 15 à 24 ans et celui des 55 ans et plus, en hausse par rapport au taux de 25 % en 1997. En 2011, le salaire horaire des travailleurs de 55 ans et plus occupant un **emploi à temps partiel** n'était que 70 % supérieur à celui des travailleurs de 15 à 24 ans, soit un léger recul comparativement au taux de 74 % mesuré en 1997. De même que pour les emplois à plein temps, les 55 ans et plus exercent une concurrence relativement plus vive pour l'obtention de postes à temps partiel.

Entre le creux de la récession observé en juillet 2009 et le mois de janvier 2012, les jeunes ont connu un gain net de 1 300 emplois, alors que les 55 ans et plus ont profité d'un bond de 350 000 emplois.



LES BABY-BOOMERS TRAVAILLENT ENCORE ET TOUJOURS

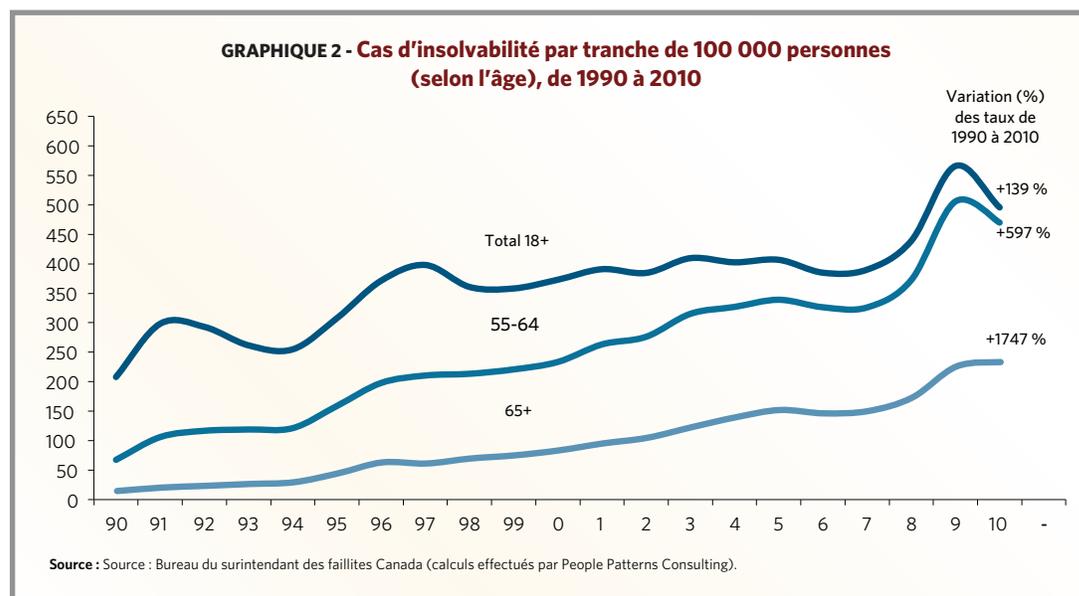
Selon un sondage² mené récemment pour le compte de la Banque CIBC, les Canadiens de 55 ans et plus pourraient être forcés à travailler plus longtemps pour des motifs économiques. « Les baby-boomers du groupe des 55 à 64 ans qui prendront incessamment leur retraite sont moins portés à penser que seules leurs économies les inciteront à la retraite (21 %). Ils croient plutôt traîner encore des dettes une fois retraités (31 %). » [traduction]

Le stress financier vécu par plusieurs personnes âgées (ou près de l'être) est mis en relief par des statistiques alarmantes quant à l'insolvabilité (faillites et propositions). Néanmoins, le nombre total de cas d'insolvabilité personnelle au Canada a chuté de 11 % en 2010 pour atteindre 135 000 cas. De ceux-ci, les cas d'insolvabilité chez les 55 à 64 ans n'ont reculé que de 4 %, alors qu'ils ont grimpé de 6 % chez les Canadiens de 65 ans et plus.

Les aînés étaient 17 fois plus susceptibles de se trouver en situation d'insolvabilité en 2010 qu'en 1990.

En considérant tous les adultes de 18 ans et plus, le *taux d'insolvabilité* (soit les cas d'insolvabilité par tranche de 100 000 habitants) s'est accentué au cours des années 90, est resté stable pendant à peu près une décennie, a connu une légère hausse en 2009 avant de retomber en 2010 et en 2011 (non illustré). De 1990 à 2010, le taux global d'insolvabilité a connu une hausse de 139 % (voir le graphique 2).

À titre comparatif, le taux d'insolvabilité au sein du groupe des 55 à 64 ans et de celui des 65 ans et plus a suivi une tendance à la hausse plutôt constante tout au long de ces vingt ans. Chez les 55 à 64 ans, le taux d'insolvabilité a bondi de près de 600 % au cours de cette même période, alors que celui qui touche les 65 ans et plus a explosé de 1747 %. Les aînés étaient 17 fois plus susceptibles de se trouver en situation d'insolvabilité en 2010 qu'en 1990.





LE REcul DES REVENUS DU TRAVAIL SALARIÉ FAVORISE LE TRAVAIL INDÉPENDANT

Le travail indépendant joue un rôle important relativement au revenu des ménages. De fait, certains Canadiens choisissent de devenir travailleurs autonomes à plein temps. D'autres recourent au travail indépendant à défaut de décrocher un emploi salarié. Enfin, le travail indépendant procure, dans certains cas, un revenu qui s'ajoute à celui du travail salarié (voir le graphique 3).

D'après l'*Enquête sur la population active de Statistique Canada*, le nombre de travailleurs considérés officiellement comme indépendants a culminé à 2,7 millions au milieu de l'année 2009, alors que plusieurs personnes ont recouru au travail indépendant pour pallier des pertes de revenu à court terme ou pour concrétiser un rêve caressé depuis longtemps.

Alors que 413 200 emplois ont été perdus au total entre octobre 2008 et le creux de juillet 2009, le nombre de travailleurs autonomes s'est accru d'environ 67 000. En janvier 2011, lorsque la situation globale de l'emploi est enfin revenue à son niveau d'avant la récession, le nombre de travailleurs indépendants avait entre-temps fondu pour renouer avec son niveau d'octobre 2008. On constate donc que le travail indépendant a servi à procurer un revenu d'appoint en période difficile.

Selon les données de l'*Enquête sur la population active*, le travail indépendant à titre de principale source de revenus représente actuellement environ 15,4 % de tous les emplois au Canada, comparativement à 14 % en 1990.

DE PLUS EN PLUS DE CANADIENS RECOURENT AU TRAVAIL INDÉPENDANT À TITRE DE COMPLÉMENT AU TRAVAIL SALARIÉ

Statistique Canada collige des données³ sur les sources de revenus des particuliers. Ces données dénombrent les Canadiens qui déclarent un revenu *quelconque* provenant d'un travail indépendant. L'écart entre les deux courbes du graphique 3 donne une idée du nombre de travailleurs qui considèrent le travail indépendant comme un revenu d'appoint.

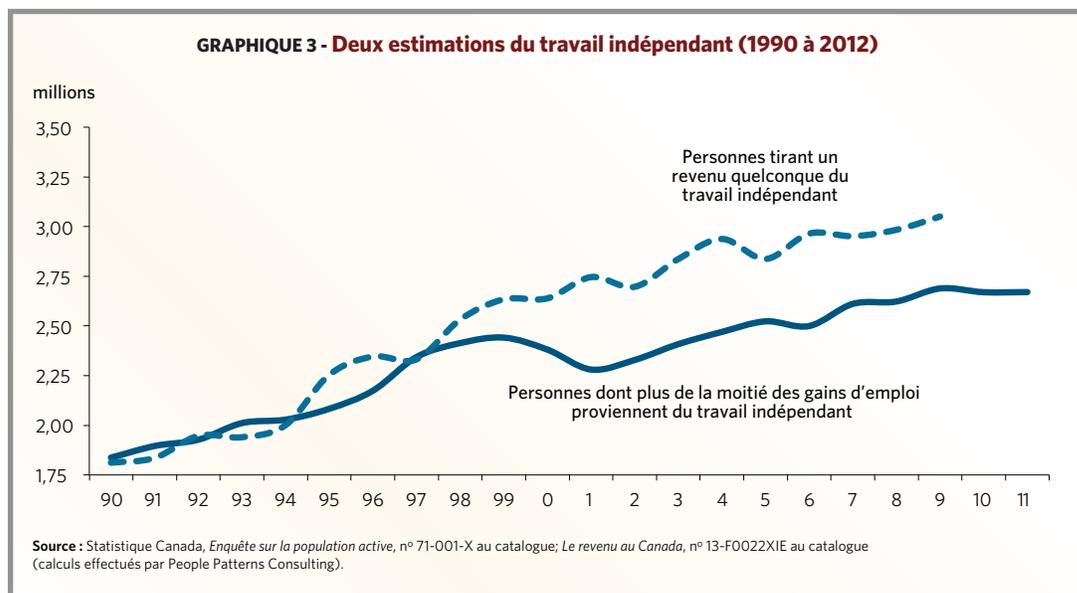
Ainsi, le groupe pour qui le travail indépendant est vu comme un revenu d'appoint a continué de faire des adeptes. Dans les années 90, cette catégorie n'avait aucune valeur statistique. Elle compte désormais plus de 350 000 personnes (soit l'écart entre la courbe pleine et la courbe pointillée du graphique), et ce, pour les deux années les plus récentes pour lesquelles les données étaient disponibles. En outre, cet état de fait trouve partiellement écho dans la tendance pointant vers un nombre record de travailleurs cumulant plus d'un emploi⁴ : en 2010, 5,3 % des personnes ayant un emploi occupaient aussi un deuxième emploi. On peut penser que, dans bien des cas, ce deuxième emploi figure dans la catégorie du travail indépendant.

Au Canada, environ 30 % des travailleurs autonomes sont âgés de plus de 55 ans, y compris ceux dont le travail indépendant est considéré comme un revenu d'appoint. En fait, le nombre de travailleurs autonomes de plus de 55 ans a bondi de plus de 150 % depuis 1990, alors que le nombre total de travailleurs autonomes n'a progressé que de 68 % au cours de la même période.

En comptabilisant tous les Canadiens qui tirent un revenu *quelconque* du travail indépendant, les gains générés par ce type de travail représentent environ 15,7 % de tous les revenus d'emploi.

En 2010, 5,3 % des personnes ayant un emploi occupaient aussi un deuxième emploi.

Le nombre de travailleurs autonomes de plus de 55 ans a bondi de plus de 150 % depuis 1990.



LE REVENU DES TRAVAILLEURS AUTONOMES CANADIENS EST MOINDRE QU'IL Y A DEUX DÉCENNIES

Sur une base individuelle et avant impôt, les travailleurs indépendants ont gagné 19 400 \$ en 2009, soit environ la moitié des 39 100 \$ gagnés par les travailleurs salariés. Le revenu des travailleurs autonomes tient compte des dépenses d'entreprise.

En fait, les travailleurs indépendants gagnent un revenu annuel inférieur même s'ils travaillent de plus longues heures. En termes réels, le revenu moyen des travailleurs autonomes n'est pas seulement instable, il a également connu un recul de 3,5 % depuis 1990, et de 13,8 % depuis le sommet mesuré en 2002 (soit 22 500 \$). En comparaison, le revenu réel moyen provenant du salaire et de la rémunération a progressé (malgré quelques interruptions) de l'ordre de 16 % depuis 1990, si bien qu'il atteignait presque un sommet en 2009. En moyenne, le nombre d'heures consacré hebdomadairement au travail indépendant est passé de 43,5 heures en 1990 à 39,5 heures en 2010. Les heures travaillées par les employés salariés ont beaucoup moins fléchi, passant de 36,5 heures en 1990 à 35,3 heures en 2010.

LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS CANADIENS S'ENRICHISSENT D'AVANTAGE

En contrepartie, le travail indépendant comporte un avantage appréciable. Selon une étude de Statistique Canada⁵, l'avoir net médian des ménages des travailleurs autonomes se chiffrait à 520 000 \$ en 2009, soit une valeur 2,7 fois plus élevée que celle des employés rémunérés. Cette comparaison portait sur des ménages dont les occupants sont âgés de 25 à 59 ans, où le répondant occupait un travail indépendant généralement à plein temps. Comme on pouvait s'y attendre, les travailleurs autonomes possédaient beaucoup plus d'actifs commerciaux que les Canadiens rémunérés, mais ils étaient par ailleurs plus endettés. À certains égards, on peut considérer que le niveau d'enrichissement supérieur vient compenser le risque plus élevé associé au statut de travailleur autonome.

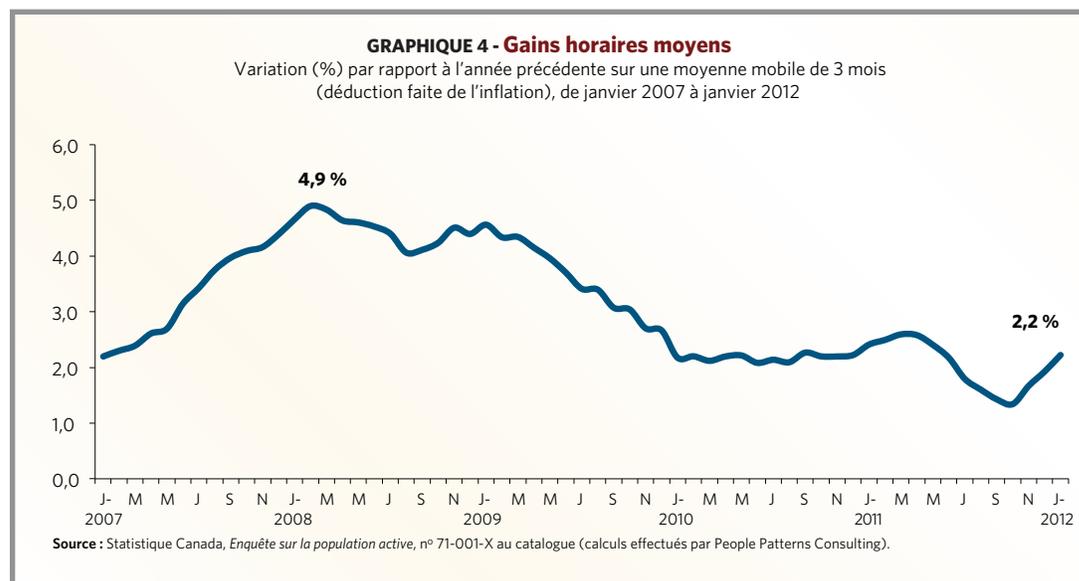


LES GAINS HORAIRES RÉCENTS NE SUIVENT PAS LE COURS DE L'INFLATION

Pendant la majeure partie des douze derniers mois, les gains horaires se situaient en deçà du taux d'inflation. En janvier 2012, le retard des salaires par rapport à l'inflation n'était que de 0,3 %, et ce, après une période de six mois pendant laquelle les salaires ont accusé un recul de plus de 1 %. Pour le quatrième trimestre de 2011, les conventions salariales négociées⁶ avoisinaient le taux de 1,7 %, soit un taux inférieur à celui de l'inflation. (Voir le supplément spécial.)

Les gains horaires ont connu un repli peu après le début de la récession (voir le graphique 4). Avant le sommet précédant la récession, les gains horaires progressaient de presque 5 % annuellement. De fait, la période de 2003 à 2008 a été marquée par des pénuries de main-d'œuvre et par une forte demande de travailleurs dans plusieurs régions du Canada.

Vers la fin de 2011, quelque 29 % des employeurs affirmaient que la pénurie de main-d'œuvre limitait leur capacité de répondre à la demande pour leurs produits ou services⁷. Même s'il s'agit là d'une nette progression par rapport au plus fort de la récession (7 %), il s'agit néanmoins d'un taux beaucoup plus bas qu'avant la récession, où 40 % des sociétés disaient peiner à trouver des effectifs. En 2011, les types d'emploi suivants affichaient un taux de chômage de moins de 3 % (soit un indicateur de pénurie) : postes en gestion; professions libérales dans le domaine des affaires et de la finance; emplois en santé (professionnels et techniques); spécialistes de la vente en gros, du domaine technique, de l'assurance et de la vente au détail; entrepreneurs et superviseurs dans le secteur du commerce et du transport.





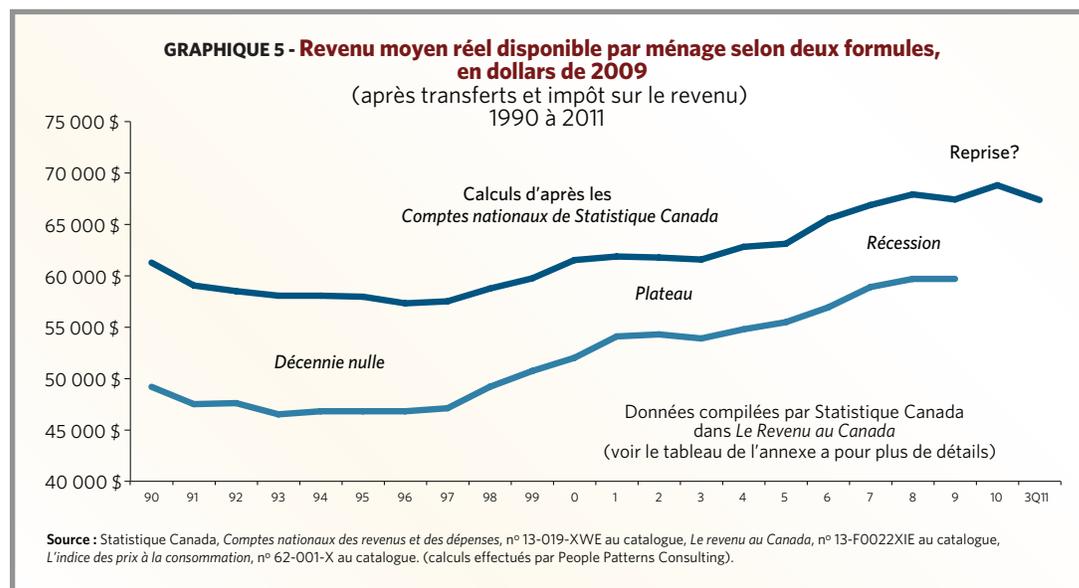
Revenus et dépenses de la famille

LE REVENU DISPONIBLE EN TERRAIN ACCIDENTÉ

En 2010, le revenu disponible réel des particuliers avait largement récupéré (+2,1 %) les pertes occasionnées par la récession (-0,7 %) de l'année précédente (voir le graphique 5). Toutefois, le niveau mesuré au troisième trimestre de 2011 affichait un repli de 2,1 % par rapport à la moyenne de 2010, soit un niveau de revenus équivalent à celui mesuré pendant la récession. S'il est vrai que la reprise a touché l'ensemble de l'économie, cette réalité ne s'est pas reflétée sur le revenu moyen des ménages canadiens.

En 2011, l'inflation a connu une hausse supérieure aux gains horaires.

Ce retard constaté du côté du revenu disponible par ménage en 2011 s'explique en partie par le fait que les montants versés aux divers ordres de gouvernement au cours de la plus récente période (notamment quant à l'impôt sur le revenu) ont augmenté deux fois plus rapidement que les revenus totaux. Il s'agit là d'une situation contraire à l'année précédente. En outre, la progression des gains horaires est restée en deçà du taux d'inflation pendant presque toute l'année 2011.



LES REVENUS DES MÉNAGES CANADIENS SURPASSENT CEUX DES MÉNAGES AMÉRICAINS

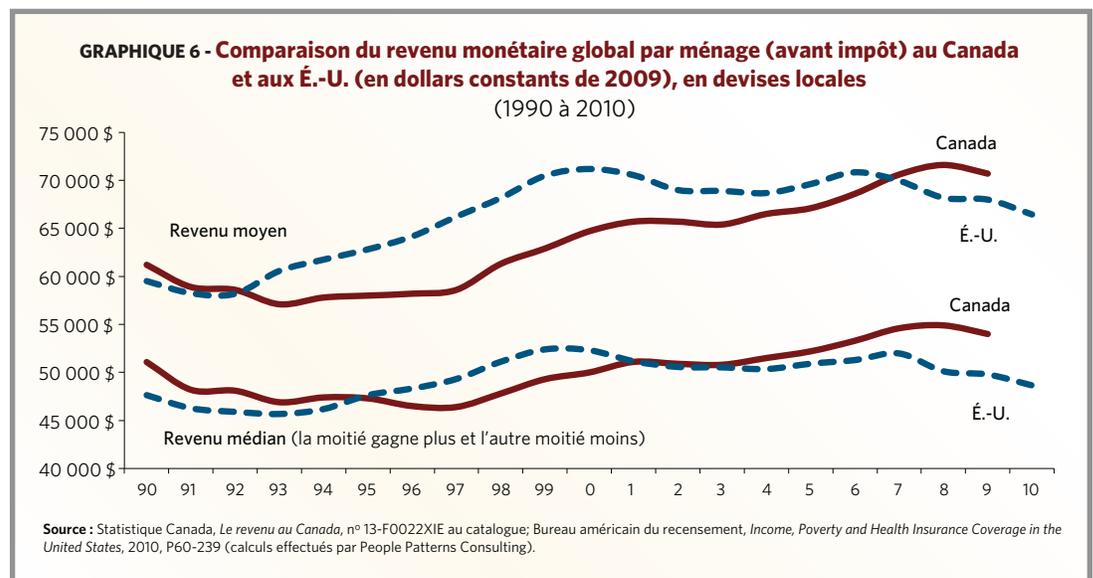
Par rapport au début des années 90, les ménages canadiens encaissent aujourd'hui davantage de revenus que les ménages américains (voir le graphique 6), et ce, tant en ce qui concerne la formule du revenu moyen que celle du revenu médian (où la moitié des ménages a plus de revenus et l'autre moitié en a moins). Ces données sont comptabilisées en devises locales, avant l'impôt sur le revenu, et n'ont pas été rajustées en fonction du taux de change ou de la réalité canadienne (où le coût de la vie est plus élevé qu'aux États-Unis).

Si l'on considère le revenu médian, la progression des ménages canadiens a permis à ces derniers de devancer légèrement les ménages américains dès 2002, si bien que leur revenu monétaire total médian s'élevait à 4 200 \$ de plus que celui des Américains en 2009. De 1997 à 1999, les ménages canadiens avaient pourtant traîné de la patte chaque année par une marge de 3 000 \$ par rapport aux ménages américains. Le revenu médian permet de mieux mesurer l'état de la « classe moyenne ». Si l'on se fie au revenu moyen, on constate que le revenu des Canadiens n'a pas devancé celui des Américains avant 2007.



Revenus et dépenses de la famille

Les chiffres sur les ménages américains indiquent manifestement une tendance à la baisse, tant pour le revenu médian qu'en ce qui concerne le revenu moyen⁸. Le revenu médian des ménages aux États-Unis a atteint un sommet en 1999, alors que le revenu moyen culminait l'année suivante. Dans un cas comme dans l'autre, tout cela se passait il y a plus d'une décennie. Le président Obama affirmait récemment que « nous en sommes à un moment décisif pour la classe moyenne et pour tous ceux qui luttent pour en faire partie⁹ » [traduction]. En règle générale, le revenu des Canadiens, selon l'une ou l'autre des formules, s'accroît lentement depuis la fin des années 90, et ce, même si les deux indicateurs ont chuté durant la récession de 2009. Par contre, on peut considérer comme généralement nulle la progression nette du revenu des ménages au cours des années 90 au Canada.



L'INÉGALITÉ DU REVENU EN PROGRESSION AU CANADA ET AUX É.-U.

Au Canada comme aux États-Unis, l'écart grandissant entre le revenu monétaire médian et moyen (incluant les gains et les paiements de transfert aux particuliers) laisse entrevoir une inégalité grandissante des revenus dans ces deux pays. La mesure du revenu moyen s'avère généralement plus élevée parce que les ménages à revenu très élevé y sont pris en compte, ce qui contribue à gonfler la moyenne.

Au Canada, l'écart entre le revenu médian et moyen des ménages est passé de 10 100 \$ en 1990 à 16 700 \$ en 2009. Le fossé est à peu près le même aux États-Unis, où l'écart est passé de 11 900 \$ en 1990 à 18 200 \$ en 2009.

Selon un récent rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)¹⁰, plusieurs facteurs expliquent cette inégalité en progression entre les revenus d'emploi (avant transferts et impôt) au Canada.

- Le nombre d'heures travaillées annuellement par les soutiens de famille du quintile inférieur a reculé de 15 % entre le milieu des années 80 et l'année la plus récente, comparativement à un repli de « seulement » 5 % chez ceux du quintile supérieur.
- L'inégalité grandissante des gains est également imputable à un accroissement du travail indépendant puisque, dans l'ensemble, les travailleurs autonomes gagnent moins que les travailleurs à plein temps.



Revenus et dépenses de la famille

La part de l'assiette totale des revenus que s'approprie la tranche supérieure de 1 % des Canadiens les plus riches est passée de 8,1 % en 1980 à 13,3 % en 2007. Au cours de la même période, la part des 0,1 % les plus riches a plus que doublé, passant de 2 % à 5,3 %.

Entre 1990 et 2009, l'augmentation des revenus de la tranche de 20 % des familles les plus riches (+39 000 \$) était presque 50 % plus importante que le revenu annuel total moyen (26 500 \$) de la tranche de 20 % des plus pauvres en 2009.

QUANT AU REVENU DE CEUX « QUI FONT PARTIE DES 99 % »...

Les auteurs du rapport de l'OCDE évoqué précédemment affirment que « la part de l'assiette totale des revenus que s'approprie la tranche supérieure de 1 % des Canadiens les plus riches est passée de 8,1 % en 1980 à 13,3 % en 2007. En outre, la part de la tranche supérieure de 0,1 % des plus riches a plus que doublé, passant de 2 % à 5,3 % au cours de la même période. Pendant ce temps, les taux marginaux d'imposition les plus élevés se sont repliés considérablement, passant de 43 % en 1981 à 29 % en 2010 » [traduction].

Le rapport de l'OCDE souligne également que le système de redistribution s'est effrité au Canada.

« Avant le milieu des années 90, le système canadien des impôts et des prestations était aussi efficace que ceux des pays nordiques en ce qui touche à la stabilisation de l'inégalité et permettait alors de compenser plus de 70 % de l'éloignement entre les revenus d'emploi. Or, les effets de la redistribution se sont estompés depuis : les impôts et les prestations ne compensent désormais plus que 40 % de l'augmentation de l'inégalité. » [traduction]

Source : OCDE (2011), *Toujours plus d'inégalité : Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, Notes par pays (Canada), 5 décembre 2011

LA HAUSSE DU REVENU DES PLUS RICHES SURPASSE LE REVENU TOTAL ANNUEL DES PLUS PAUVRES

En pourcentage, la tranche inférieure de 60 % des ménages a connu une hausse de revenus variant de 16 % à 19 % entre 1990 et 2009. En comparaison, les familles de la classe moyenne de premier rang ont vu leurs revenus augmenter de 23 %, et celles de la tranche supérieure de 20 % des plus riches ont profité d'un bond de 35 %. (Voir le tableau 1 pour consulter les plus récentes estimations (2009) relativement aux revenus après impôt selon les quintiles des familles de deux personnes ou plus, où chaque quintile représente 20 % de l'ensemble des ménages canadiens.)

En argent, l'augmentation des revenus de la tranche de 20 % des familles les plus riches (+39 000 \$) entre 1990 et 2009 était presque 50 % plus importante que le revenu annuel total (26 500 \$) de la tranche de 20 % des plus pauvres en 2009, et pratiquement équivalente au revenu annuel total (46 200 \$) de la tranche de 20 % des familles de classe moyenne de second rang.

En 1990, le revenu moyen de la tranche de 20 % des familles les plus riches était 5 fois plus important que le revenu de la tranche de 20 % des familles les plus pauvres, ce multiple ayant prévalu jusqu'à la deuxième moitié des années 90 alors qu'il a commencé à grimper. En 2009, le revenu des 20 % les plus riches était 5,6 fois plus important que celui des 20 % les plus pauvres, et ce ratio se maintient tant bien que mal depuis environ une décennie.



Revenus et dépenses de la famille

Tableau 1 – Revenus moyens au Canada

REVENUS MOYENS (APRÈS IMPÔT ET TRANSFERTS) DES FAMILLES DE DEUX PERSONNES OU PLUS (EN DOLLARS CONSTANTS DE 2009)				
	Revenu moyen (en \$ de 2009)		Variation de 1990 à 2009	
	1990	2009	En dollars	Variation (%)
Toutes les familles (2 pers. ou plus)	59 600 \$	74 700 \$	+15 100 \$	+25 %
Familles du quintile inférieur	22 300 \$	26 500 \$	+4 200 \$	+19 %
Familles du quintile médian-inférieur	40 000 \$	46 400 \$	+6 400 \$	+16 %
Familles du quintile médian	54 300 \$	64 300 \$	+10 000 \$	+18 %
Familles du quintile médian-supérieur	70 900 \$	87 100 \$	+16 200 \$	+23 %
Familles du quintile supérieur	110 400 \$	149 400 \$	+39 000 \$	+35 %
<i>Ratio du quintile supérieur à inférieur</i>	5,0	5,6		

Source : Statistique Canada, *Le revenu au Canada*, n° 13F002XIE au catalogue (calculs effectués par People Patterns Consulting).

LA PAUVRETÉ INFANTILE EN PÉRIODE DE RÉCESSION

Le taux non officiel de pauvreté au Canada (*parce qu'il n'en existe pas un qui soit officiel*) a atteint 9,6 % en 2009, comparativement à 9,4 % en 2008 (voir l'annexe B).

Cependant, le taux de pauvreté chez les enfants de moins de 18 ans est passé de 9,1 % en 2008 à 9,5 % en 2009. Au sein des familles avec enfants comptant sur un seul soutien, le taux de pauvreté a bondi pour passer de 17,8 % en 2008 à 21 % en 2009.

MOINDRE PRÉVALENCE DE LA PAUVRETÉ À LONG TERME QUE POUR UNE SEULE ANNÉE

On tient souvent pour acquis que les pauvres seront toujours pauvres, ce qui n'est pas le cas. Le seuil de la pauvreté n'est pas imperméable.

Statistique Canada collige des données pour savoir pendant combien de temps les gens connaissent la pauvreté¹¹. En se fondant sur le seuil de faible revenu après impôt, environ un cinquième de tous les Canadiens (4 381 000) ont vécu dans la pauvreté pendant au moins une année entre 2002 et 2007. Ainsi :

- environ 300 000 personnes ont connu la pauvreté pour chacune de ces cinq années;
- 431 000 personnes ont connu la pauvreté pendant quatre ans;
- 649 000 personnes ont connu la pauvreté pendant trois ans;
- 1 047 000 personnes (plus d'un million) ont connu la pauvreté pendant deux ans;
- 1 954 000 personnes (près de deux millions) ont connu la pauvreté pendant un an.



Revenus et dépenses de la famille

COMPTER SUR DEUX SOUTIENS ÉLOIGNE LA PAUVRETÉ... ALORS QU'ÉLEVER DES ENFANTS SANS SOUTIEN Y CONDUIT

Pendant la récession, les taux les plus bas de pauvreté ont été observés parmi les aînés vivant en couple (1,2 %) ainsi que les couples sans enfants comptant sur deux soutiens (2,4 %) et les couples avec enfants ayant deux soutiens (3,4 %).

Le faible taux de pauvreté chez les aînés vivant en couple (mesuré grâce au seuil de faible revenu) contraste singulièrement avec la situation beaucoup moins réjouissante des aînés vivant seuls, chez qui le taux de pauvreté atteignait 15,2 % chez les femmes et 12 % chez les hommes en 2009.

Il n'empêche que le taux le plus élevé de pauvreté constaté en 2009 touchait les couples avec enfants ne comptant sur aucun soutien (dont 67 % vivaient dans la pauvreté), de même que les ménages dont le principal soutien était âgé de moins de 25 ans (dont 33,8 % étaient pauvres) et les personnes vivant seules, hormis les aînés (la proportion y atteignant 32,5 % chez les femmes et 30,1 % chez les hommes).

LE REVENU DISPONIBLE PAR MÉNAGE A GRIMPÉ D'À PEINE 10 % EN VINGT ANS

L'évaluation de l'avoir net du ménage suppose une compréhension des liens qui s'établissent entre le revenu du ménage, ses dépenses, son niveau d'épargne et son endettement. Le tableau 2 met en lumière les principaux niveaux et les variations significatives des indicateurs de revenu et d'enrichissement pour la période allant de 1990 jusqu'au troisième trimestre de 2011. On y constate avec étonnement qu'à l'heure actuelle, les Canadiens dépensent beaucoup plus et épargnent beaucoup moins qu'il y a vingt ans, en dépit de la modeste hausse des revenus totaux.

Les revenus totaux englobent les gains, les paiements de transferts de l'État et les autres revenus. Pendant toute la période s'échelonnant sur 21 ans, le revenu total a progressé en fonction d'un taux relativement faible de 9,6 %, soit moins d'un demi point de pourcentage annuellement. Or, au cours de la même période, les dépenses moyennes des ménages ont bondi de 21,6 % tandis que le niveau d'endettement grimpait en flèche à hauteur de 80,9 %.

En tenant compte des versements aux divers ordres de gouvernement (impôt sur le revenu, assurance sociale, régimes de pension), des paiements aux institutions (principalement en intérêts) et des transferts à des non-résidents, on obtient ce qu'on appelle le *revenu disponible* (voir le graphique 5). Pendant toute cette période, le revenu disponible (en termes réels) s'est à peine davantage accentué (10 %) que les revenus totaux (9,6 %), et ce, parce que les retenues ont moins augmenté (8 %) que le revenu total. La majeure partie de la croissance des revenus est intervenue pendant la décennie des années 2000. Dans le graphique 5, on constate que les années 90 (du moins jusqu'en 1997 environ) méritent l'étiquette « décennie nulle » en ce qui concerne le revenu disponible.

Entre 1990 et 2011, le revenu total des ménages a progressé en fonction d'un taux relativement faible de 9,6 %, soit moins d'un demi-point de pourcentage annuellement. Au cours de la même période, les dépenses moyennes des ménages ont bondi de 21,6 % tandis que l'endettement grimpait en flèche à hauteur de 80,9 %.



UN REVENU AUGMENTÉ DE 10 % N'ÉQUIVAUT PAS NÉCESSAIREMENT À UNE HAUSSE DE 10 % DES DÉPENSES

En considérant la tendance des revenus, on pourrait présumer que les dépenses des consommateurs s'accroîtraient dans les mêmes proportions que les revenus, soit d'environ 10 %. La réalité est telle que les dépenses pour la période de 1990 à 2011 ont plutôt grimpé de 21,6 %, soit plus du double du taux de croissance des revenus.

Ces dépenses supplémentaires ont été financées par le biais d'une dégringolade spectaculaire de l'épargne annuelle (-66,5 %), laquelle est passée de 8 000 \$ en 1990 à environ 3 000 \$ en 2000 (et à moins de 2 700 \$ au troisième trimestre de 2011). Par ailleurs, le niveau d'endettement des ménages est passé de 56 900 \$ en 1990 pour culminer à 103 000 \$ à la fin de cette période. Il s'agit là d'une augmentation de 80,9 %, ce qui correspond à un facteur de multiplication supérieur à HUIT par rapport au taux de croissance du revenu disponible.

Épargne et endettement de la famille



LE RATIO DE LA DETTE AU REVENU ATTEINT DES SOMMETS INÉGALÉS ALORS QU'UN MILLION DE MÉNAGES SONT TRÈS À RISQUE

Le niveau d'endettement moyen des ménages s'établit maintenant à 103 000 \$. Cette moyenne tient compte des ménages endettés ou non, et comptabilise autant les dettes hypothécaires que les dettes des ménages au titre de la consommation.

Le ratio de la dette par rapport au revenu après impôt constitue un important indicateur général du stress financier vécu par les ménages. Bien que d'autres instruments s'avèrent également utiles pour tâter le pouls de cette pression financière, c'est sur ce ratio grandissant qu'une étude du Bureau du surintendant des faillites du Canada a fait porter la responsabilité de la croissance de l'insolvabilité des consommateurs, c'est-à-dire à hauteur de 88 % de 1987 à 2003¹².

À la fin du troisième trimestre de 2011, le ratio de la dette au revenu après impôt avait atteint un taux record de 153 %. Ce ratio s'est accentué rapidement au Canada, alors qu'il chutait aux États-Unis. Le gouverneur de la Banque du Canada¹³ affirme que « dans un contexte où les taux d'intérêt sont bas et le système financier fonctionne bien, l'endettement des ménages a augmenté de 13 points de pourcentage supplémentaires par rapport à leur revenu. À présent, les Canadiens sont plus endettés que les Américains ou les Britanniques ». En recourant à un instrument de mesure encore plus pointu, on constate qu'environ un million de ménages canadiens affichent un ratio d'endettement total de 40 % ou plus, si bien qu'ils prêtent flanc à d'éventuelles conjonctures défavorables comme la progression du chômage ou la hausse des taux d'intérêt.

Tableau 2 - Portrait d'ensemble des revenus et des avoirs, par ménage

PORTRAIT D'ENSEMBLE DES REVENUS ET DES AVOIRS, PAR MÉNAGE (EN DOLLARS CONSTANTS DE 2009), DE 1990 AU 3E TRIMESTRE DE 2011						
	Valeur en dollars de 2009			Variation en % pour la période		
				Période entière	Depuis 2000	Dernière année disp.
	1990	2000	2011(T3)	2011(T3)/1990	2011(T3)/2000	2011(T3)/2010
Revenus et dépenses						
Revenu total incluant les transferts	78 545 \$	80 847 \$	86 049 \$	9,6	6,4	-1,0
Paiements aux gouvernements, aux institutions et à des non-résidents	17 296 \$	19 319 \$	18 681 \$	8,0	-3,3	3,4
Revenu disponible	61 249 \$	61 528 \$	67 368 \$	10,0	9,5	-2,1
Dépenses de consommation	53 208 \$	58 466 \$	64 676 \$	21,6	10,6	-0,7
Épargnes annuelles	8 041 \$	3 062 \$	2 692 \$	-66,5	12,1	-26,2
Actifs, dette et avoir net*						
Actifs totaux	312 681 \$	425 633 \$	505 548 \$	61,7	18,8	-4,4
Encours total de la dette	56 929 \$	69 296 \$	103 000 \$	80,9	48,6	-0,3
Avoir net	255 752 \$	356 337 \$	402 549 \$	57,4	13,0	-5,4
Ratios choisis						
Ratio dette au revenu disponible	93 %	113 %	153 %	+60 pp	+40 pp	+2 pp
Ratio dette à l'avoir net	22 %	19 %	26 %	+4 pp	+7 pp	+0 pp
Biens immeubles, en % de l'avoir net	45 %	36 %	50 %	+5 pp	+14 pp	+0 pp

* Voir l'annexe C pour plus de détails sur les actifs, la dette et l'avoir net.

Source : Statistique Canada, *Revue trimestrielle des comptes économiques canadiens*, vol. 10, n° 3, n° 13-010-X au catalogue (calculs effectués par People Patterns Consulting).

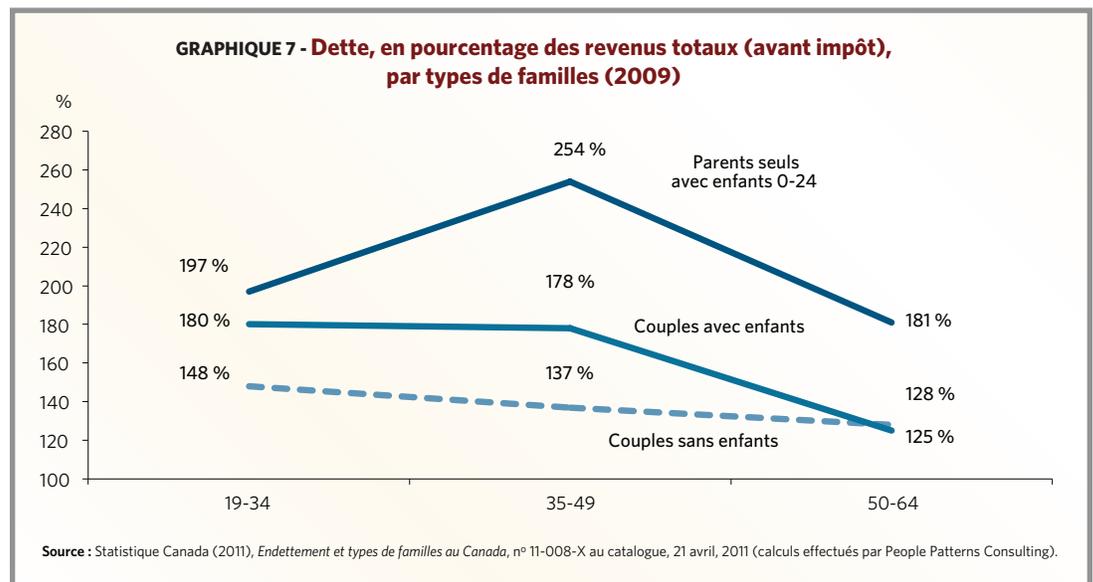


ON CONSTATE SANS SURPRISE QUE LES PARENTS SEULS SONT ÉPROUVÉS FINANCIÈREMENT

En se basant sur le ratio d'endettement total par rapport au revenu total *avant* impôt, Statistique Canada¹⁴ a constaté que, parmi les types de familles, le fardeau d'endettement touche le plus lourdement les parents seuls de 35 à 49 ans chez qui le ratio de la dette au revenu se chiffre à 254 % (voir le graphique 7) et que ce même ratio demeure également très élevé (181 %) pour les parents seuls de 50 à 64 ans.

En outre, le coût du remboursement de la dette atteint ou dépasse le cap des 40 % des revenus pour environ 9,6 % de toutes les familles monoparentales, si bien que celles-ci se retrouvent en situation de grande vulnérabilité vis-à-vis d'éventuelles conjonctures défavorables, comme on l'a souligné précédemment. Ces familles affichent également les ratios d'endettement les plus élevés par rapport aux actifs, soit un taux de 42 % chez les gens de 19 à 34 ans, de 25 % chez ceux de 35 à 49 ans, et de 13 % chez les 50 à 64 ans.

Les couples avec enfants présentent un ratio de la dette au revenu supérieur à celui des couples sans enfants.





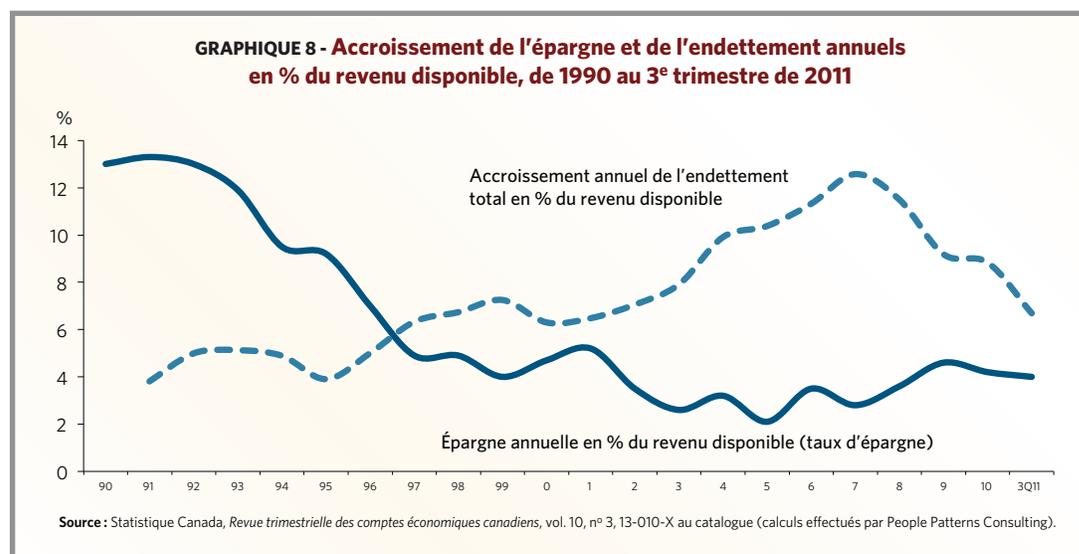
COMMENT LA DETTE ET LE RECUL DE L'ÉPARGNE ONT FAVORISÉ LES DÉPENSES ET L'INVESTISSEMENT

Il est également possible d'examiner le rôle de l'épargne et de l'endettement des ménages en considérant dans quelle mesure ceux-ci progressent ou reculent par rapport au revenu disponible du ménage (voir le tableau 8). La proportion occupée par l'endettement annuel des ménages par rapport au revenu disponible a suivi une tendance généralement à la hausse depuis deux décennies, alors que l'épargne a été pratiquement réduite à néant.

Il n'est pas évident de déterminer comment les familles ont utilisé ces fonds générés par le recul de l'épargne et par l'endettement supplémentaire. Dans certains cas, les fonds empruntés ou soustraits à l'épargne peuvent servir aux dépenses courantes ou à certains investissements. De fait, plusieurs personnes choisissent d'économiser moins ou d'emprunter en vue d'investir dans les marchés boursiers, le REER, le CELI, le RPC, ou encore pour contribuer à des régimes de retraite d'entreprise, faire des placements dans des petites entreprises ou participer à d'autres véhicules d'investissement. À cet égard, l'emprunt pour l'acquisition d'une résidence est souvent considéré comme un investissement à long terme, mais tout dépend ici du moment de l'achat.

Pendant la majeure partie des années 90, le recul de l'épargne (laquelle est passée de 13 % du revenu disponible en 1990 à 5 % en 1997) a servi à soutenir les dépenses ou les investissements au-delà de la capacité générée par le revenu gagné. Pendant ces premières années, les *nouvelles* dettes contractées chaque année étaient à peu près stables à environ 4 % du revenu annuel disponible. À partir de 2002, le taux d'épargne s'est contracté davantage, et ce, alors qu'on assistait à une flambée des nouvelles dettes, soit à hauteur de plus de 12 % du revenu disponible en 2007. Ces *nouvelles* dettes peuvent aussi bien avoir servi à des fins de consommation ou d'investissement.

En partie à cause de la récession de 2008 et 2009, le taux d'épargne s'est relevé pendant quelques années avant de retomber à seulement 4 % au quatrième trimestre de 2011. La croissance annuelle des nouvelles dettes par rapport au revenu disponible a ralenti considérablement au cours des cinq dernières années. Cela étant, elle demeurerait encore plus importante (6,6 %) à la fin de la période que pendant la majeure partie des années 90.



Patrimoine et avoir net de la famille



LA CROISSANCE DE L'AVOIR NET EST ATTRIBUABLE AUX MARCHÉS BOURSIERS (ANNÉES 90) ET AU LOGEMENT (ANNÉES 2000)

Malgré la croissance marquée de l'endettement, l'avoir net des ménages a progressé de 57,4 % entre 1990 et le troisième trimestre de 2011. Cet état de fait est attribuable à l'augmentation rapide de la valeur des actions et des pensions au cours des années 90, ainsi qu'à la solide croissance de la valeur de l'immobilier qui s'en est suivie, particulièrement au cours des années 2000 (54,9 %). Il importe de noter que la valeur moyenne de l'immobilier n'a progressé que timidement (14 %) de 1990 à 2000. En somme, la majoration de l'avoir net par rapport à la progression du revenu disponible correspond à un facteur de multiplication de près de SIX (consulter l'annexe C pour obtenir de plus amples détails sur l'enrichissement).

NUL DOUTE QUE NOUS VIVONS UNE BULLE IMMOBILIÈRE

Au cours des 22 dernières années, le prix des maisons s'est maintenu en moyenne à 3,8 fois le revenu disponible. En 1990, ce même ratio était de 3,4 fois le revenu disponible, et de 3,2 fois en 2000 et 2001. En 2011, le prix moyen des maisons se négociait selon un ratio de 5,1 fois le revenu disponible.

Le graphique 9 permet d'envisager le prix hypothétique moyen des maisons si le ratio s'était maintenu chaque année à 3,8 fois le revenu disponible. En fonction d'un tel ratio, le prix des maisons serait resté sous le prix normal pendant la première douzaine d'années. À partir de 2004, le prix réel des maisons a commencé à grimper au-delà de ce qu'on aurait pu anticiper en considérant les seuls revenus, si bien que, avant le repli de 2007 imputable à la récession, ce prix se situait déjà bien au-dessus du prix hypothétique, le surpassant par une marge de 24 %. En 2011, le prix réel culminait à 35 % au-dessus du prix hypothétique déterminé en fonction des seuls revenus. Si cette surévaluation disparaissait, les prix retomberaient au niveau de 2006, et c'est effectivement ce qui s'est produit aux États-Unis. Du reste, lorsque le marché se contracte, il devient plus difficile de faire valoir la valeur nette de la propriété (ou d'y accéder) comparativement à d'autres actifs financiers.

En tenant compte de leur propre mesure du revenu, les analystes du magazine *The Economist*¹⁵ estiment que le prix d'une maison au Canada est surévalué de 29 % et dans une proportion encore plus importante si l'on considère le loyer éventuellement perçu par un propriétaire qui déciderait de la louer.

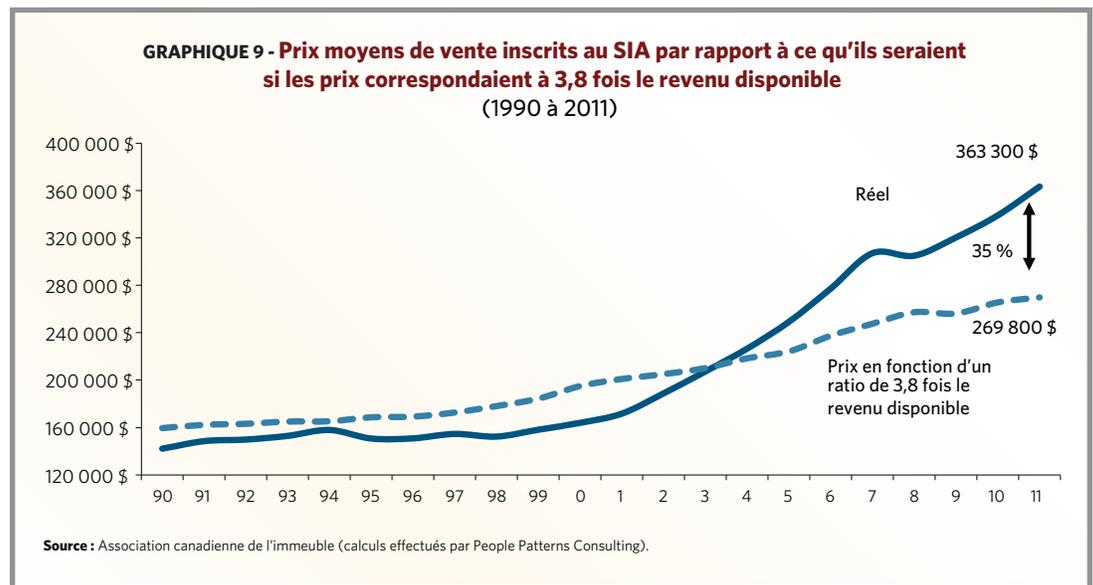
Cette bulle immobilière est surtout attribuable à des taux d'intérêt les plus bas jamais atteints pendant une période prolongée, mais il est clair que ceux-ci sont voués un jour ou l'autre à une recrudescence. Ceux et celles qui auront emprunté à faible taux d'intérêt seront-ils en mesure de respecter leurs obligations lorsque les taux augmenteront ou que la période d'amortissement sera rajustée à la baisse?

Un rapport publié récemment¹⁶ par l'Association canadienne des conseillers hypothécaires accrédités indiquait que le capital moyen emprunté à la signature d'une nouvelle hypothèque au cours des 12 derniers mois se chiffrait à 216 000 \$ et qu'il était un peu moindre lors d'un renouvellement, soit 157 000 \$. Le taux d'intérêt de 3,92 % exigé en moyenne s'avérait beaucoup moins élevé que les taux affichés.



Patrimoine et avoir net de la famille

Les auteurs du rapport concluaient qu'une éventuelle hausse de 2 % des taux d'intérêt mettrait en difficulté une portion de 21 % des détenteurs d'hypothèque, ce qui représente 1,2 million d'emprunteurs hypothécaires. En termes monétaires, on peut prédire que 8 % des détenteurs d'hypothèque seraient préoccupés si leurs paiements augmentaient d'aussi peu que 100 \$ par mois, cette proportion grimpe à 32 % (soit 1,9 million d'emprunteurs hypothécaires) si la hausse atteignait 300 \$ par mois.



L'IMMOBILIER EST LE SEUL RESPONSABLE DE L'ENRICHISSEMENT AU COURS DES ANNÉES 2000

En dollars constants de 2009, l'avoir net des ménages s'était accru de 46 200 \$ entre l'an 2000 et le troisième trimestre de 2011 (voir l'annexe C). Pendant cette même période, la valeur nette des biens immobiliers avait gagné 49 099 \$ (soit une valeur en hausse de 71 321 \$ moins l'augmentation des soldes hypothécaires de 22 222 \$).

C'est donc dire que depuis l'an 2000, l'enrichissement immobilier surpasse légèrement l'enrichissement global provenant de toutes les sources combinées. L'immobilier compte désormais pour la moitié (50 %) de l'avoir net des ménages canadiens, en hausse par rapport au taux de 36 % en l'an 2000 et à peu près au même niveau qu'en 1990. Un tel ratio de 50 % est à son point culminant pour la période entière des données disponibles (soit depuis 1990). Or, une éventuelle - et probable - chute du prix des maisons aurait un impact négatif sur la valeur totale du patrimoine familial.

Supplément spécial :

Les prix à la consommation et l'inflation



LA HAUSSE DES PRIX VOUS ENTRAÎNE-T-ELLE PAR LE FOND?

L'indice des prix à la consommation (IPC) est une mesure de la variation des prix à la consommation touchant la moyenne des ménages canadiens. À l'instar du taux de chômage, l'IPC est l'un des indicateurs les plus cités et les plus utilisés pour illustrer la situation des ménages et de l'économie au Canada. Dans le présent supplément, les termes *hausse des prix* et *inflation* sont utilisés sans distinction.

L'IPC est obtenu en comparant, au fil du temps, le coût d'achat pour le consommateur canadien d'un panier défini de biens et de services. Le panier actuellement utilisé est rattaché à l'année 2009. Les prix de la plupart des articles qu'il contient sont surveillés sur une base mensuelle. On collige ainsi le prix individuel de quelque 600 articles, qui sont ensuite divisés en 180 sous-groupes, lesquels forment enfin 8 composantes principales.

Bref, le pouvoir d'achat s'accroît lorsque les gains ou les avoirs augmentent plus rapidement que le prix des biens et services qu'on achète ou possède; en revanche, le pouvoir d'achat décroît dans le scénario contraire. Si les gains horaires s'accroissent au même rythme que les prix à la consommation, le pouvoir personnel d'achat reste à peu près inchangé. Si l'inflation grimpe plus rapidement que les gains horaires, alors le pouvoir d'achat réel s'affaiblit. Un tel repli s'est avéré plus marqué au cours des six derniers mois alors que les gains tiraient de l'arrière de plus de 1 % chaque mois par rapport à l'inflation.

Les indicateurs monétaires du présent rapport sur le budget de la famille sont souvent exprimés en termes réels, ce qui signifie que l'auteur ou d'autres analystes ont éliminé les variations de prix. Cette façon de faire permet au lecteur de prendre facilement la mesure de la situation des ménages en termes réels. On peut ainsi représenter graphiquement les revenus moyens au fil du temps en aseptisant les variations régulières des prix causées par l'inflation (voir le graphique 5). Cette façon de faire permet ainsi de mieux comparer des pommes avec des pommes au fil des décennies successives.

LES PRESTATIONS DE RETRAITE DES AÎNÉS SONT RÉGULIÈREMENT RAJUSTÉES EN FONCTION DE LA VARIATION DES PRIX

L'IPC touche directement les aînés. La Sécurité de la vieillesse (SV), le Supplément de revenu garanti (SRG) et l'Allocation au survivant sont révisés trimestriellement en vertu de la loi afin de compenser l'augmentation du coût de la vie établi par l'indice des prix à la consommation.

De même, les prestations du Régime de pensions du Canada (RPC) sont revues et rajustées annuellement pour tenir compte des hausses de l'IPC pour l'année précédente.

Par ailleurs, beaucoup d'autres citoyens sont aussi touchés, parce que les ententes collectives négociées sont susceptibles de contenir des clauses prévoyant un rajustement des salaires à date fixe en fonction des variations de l'IPC. De tels rajustements pourront refléter la hausse des prix en tout ou en partie.



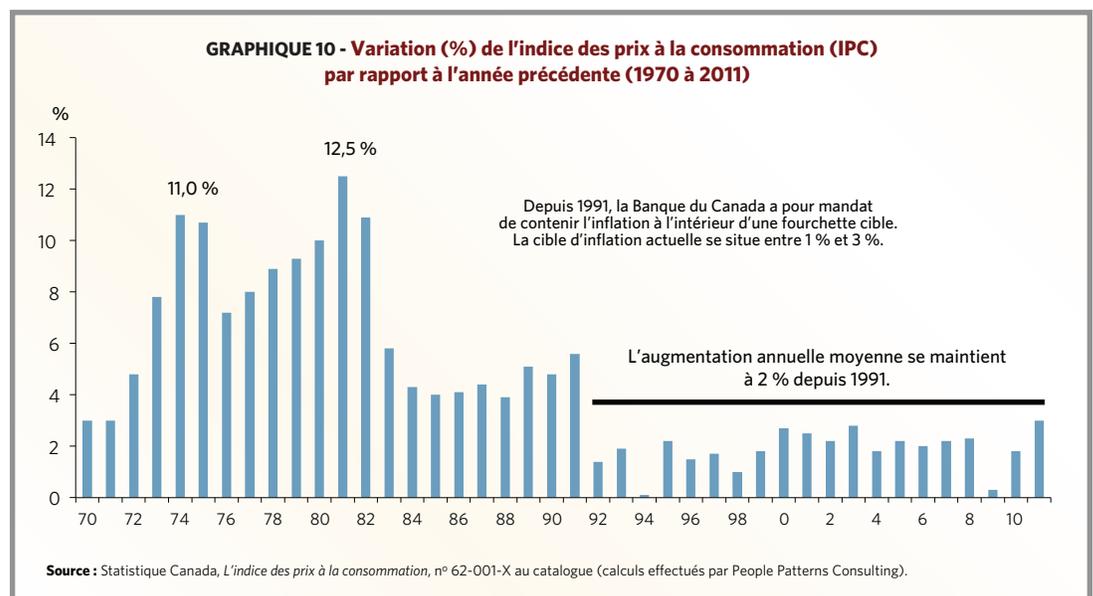
LA HAUSSE DES PRIX A RALENTI AU COURS DES DERNIÈRES DÉCENNIES

Depuis quarante ans, les ménages canadiens ont subi d'importantes variations des prix à la consommation. Ces variations annuelles pour les quatre dernières décennies sont illustrées dans le prochain graphique (voir le graphique 10). Les hausses les plus importantes sont toutes survenues au milieu des années 70 et au début des années 80, alors que l'augmentation moyenne des prix a culminé à 12,5 %. D'octobre 1975 à avril 1978, le gouvernement du Canada a imposé des contrôles obligatoires des salaires et des prix dans l'espoir de limiter le taux d'inflation, mais ces mesures n'ont connu qu'un succès mitigé.

Depuis 1991, la Banque du Canada a eu recours à des politiques monétaires de maîtrise de l'inflation. À l'heure actuelle, le taux d'inflation cible est fixé à 2 %, c'est-à-dire à mi-chemin entre 1 % et 3 %. Sur une base annuelle, on est parvenu à maintenir le taux d'inflation à l'intérieur de cette fourchette pratiquement chaque année (sauf en 2009), et ce, pendant près de deux décennies.

Selon la Banque du Canada¹⁷, « on parle de stabilité des prix lorsque l'inflation est suffisamment faible pour ne plus influencer de façon notable sur les décisions des gens ». « Un taux d'inflation bas et soutenu a tendance à le rester. Si les entreprises et les particuliers sont convaincus que l'inflation demeurera maîtrisée à long terme, ils ne réagiront pas aussi rapidement aux pressions à court terme qui s'exercent sur les prix en cherchant à augmenter les prix ou à obtenir des hausses de salaire. Cela contribuera à garder l'inflation à un bas niveau. »

Ainsi, un peu d'inflation (mais pas trop) s'avère favorable relativement au panier de biens et de services. À l'inverse, la diminution des prix (la déflation) dans l'ensemble de l'économie et pour une période prolongée pourrait inciter les ménages à retarder certains achats, ce qui risquerait de donner prise à la récession économique ou de l'aggraver.





L'ALIMENTATION OCCUPE UNE PORTION DE MOINS EN MOINS IMPORTANTE DU PANIER

La proportion des articles à l'intérieur des composantes principales du panier fixe de biens et de services (qui entrent dans le calcul de l'IPC) a changé au cours de la dernière décennie (voir le tableau 3). Le contenu du panier est représentatif des habitudes de consommation de tous les ménages combinés. En réalité, la proportion à l'intérieur du panier peut varier considérablement selon l'âge, la structure familiale et les revenus.

Certaines des variations à l'intérieur de ce panier sont attribuables au changement du mode de vie, alors que d'autres reflètent la variation du prix de certains articles importants. Les deuxième et troisième colonnes du tableau 3 présentent la répartition du panier fixe en 2001 et en 2009. Les deux dernières colonnes, quant à elles, indiquent la variation des prix pour chacun des articles entre 2002 et décembre 2011.

Tableau 3 - Dépenses des ménages

PONDÉRATION (%) DU PANIER DES DÉPENSES FIXES DES MÉNAGES PAR COMPOSANTES PRINCIPALES, SELON LEUR IMPORTANCE (2009), ET VARIATION CONNEXE DES PRIX (%)				
Principales composantes	Panier - % des dépenses totales au cours des années sélectionnées		Variation (%) des prix à la consommation durant les périodes définies	
	2001	2009	2002 à décembre 2011	12 mois précédant décembre 2011
Total	100 %	100 %	20,2 %	2,3 %
Logement	26,3	27,5	26,8	1,8
<i>Habitation en location</i>	6,3	6,2	12,6	1,0
<i>Habitation en propriété</i>	15,5	16,9	29,5	1,2
<i>Eau, chauffage, électricité</i>	4,5	4,5	40,3	4,8
Transport	19,4	19,3	25,2	3,3
<i>Transport privé</i>	17,8	17,4	25,1	3,2
<i>Transport en commun</i>	1,6	1,9	26,8	5,1
Alimentation	16,8	16,0	29,3	4,4
<i>En épicerie</i>	11,7	11,2	29,4	5,0
<i>En restauration</i>	5,1	4,8	29,0	2,8
Entretien et ameublement du ménage	11,1	11,8	11,8	2,3
Loisirs, formation et lecture	12,5	11,8	4,1	0,2
Habillement et chaussures	6,0	5,6	-10,9	0,3
Soins personnels et de santé	4,6	5,0	18,1	2,0
<i>Soins de santé</i>	2,2	2,6	20,3	1,2
<i>Soins personnels</i>	2,4	2,4	16,1	2,7
Boissons alcoolisées et produits du tabac	3,3	3,0	35,8	0,9

Source : Statistique Canada, *L'indice des prix à la consommation*, n° 62-001-X au catalogue, et documentation pertinente (calculs effectués par People Patterns Consulting).



Supplément spécial : Les prix à la consommation et l'inflation

On ajoute ou on retire des articles du panier à peu près tous les cinq ans, soit au moment d'en comptabiliser un nouveau. Ainsi, le plus récent panier détaillé comporte désormais une nouvelle classe nommée « dispositifs numériques multifonctionnels » pour tenir compte des appareils qui n'étaient pas commercialisés à grande échelle auparavant (comme les tablettes électroniques et les téléphones intelligents). Les recenseurs de Statistique Canada enquêtent chaque mois sur le prix de quelque 600 articles.

Le coût total du panier fixe associé à l'IPC s'est amplifié de 20,2 % de 2002 à décembre 2011, et de 2,3 % au cours de la dernière année (soit jusqu'en décembre). Dans certains cas, les prix ont doublé ou presque (notamment pour le mazout domestique, le pain et l'eau d'usage domestique), entraînant ainsi à la hausse l'IPC global et alourdissant le fardeau des propriétaires et des familles en ce qui touche aux besoins essentiels (voir le tableau 4). Dans d'autres cas, on a constaté une baisse du prix de certains articles qu'on pourrait considérer comme moins essentiels, comme les équipements récréatifs et les vêtements (voir le tableau 5).

Le logement occupe désormais la part du lion de toutes les dépenses (27,5 %) pour l'ensemble des ménages, en hausse par rapport au taux de 26,3 % en 2001. Cette composante englobe les coûts de location d'un logement, les coûts de logement en propriété ainsi que le coût des services publics. À l'intérieur de cette composante, le coût moyen des articles a augmenté de 26,8 % depuis 2002 et de 1,8 % pendant l'année la plus récente.

Les sommes dépensées pour le fonctionnement et l'équipement du ménage représentent désormais 11,8 % des dépenses annuelles des ménages. Les dépenses de fonctionnement du ménage couvrent divers éléments comme les communications, les soins aux enfants, le nettoyage, la papeterie, l'ameublement et les équipements. Les prix au sein de cette composante principale ne sont en hausse « que de » 11,8 % pour la période de 2002 à décembre 2011 et de 2,3 % pour la dernière année seulement.

Le pourcentage des dépenses totales consacrées à l'alimentation a fondu considérablement, passant de 16,8 % en 2001 à 16 % en 2009. La tendance à la baisse de la place occupée par l'alimentation par rapport au total des dépenses se manifeste depuis plusieurs décennies. À même cette composante de l'alimentation, la portion des dépenses pour les sorties au restaurant tournait autour de 30 % pour ces deux années, mais elle a connu une croissance à long terme. La hausse du prix des aliments (29,3 %) a pris une avance considérable sur l'IPC global, particulièrement au cours de la dernière année.

Par ailleurs, on a constaté une baisse du pourcentage des dépenses consacrées aux boissons alcoolisées et aux produits du tabac. La hausse du prix des articles de cette composante (35,8 %) a toutefois surpassé l'augmentation de l'IPC global. À même cette composante, les dépenses associées aux produits du tabac ont connu un glissement marqué. Par ailleurs, les dépenses liées à la consommation de boissons alcoolisées dans un établissement autorisé ont régressé alors que celles liées aux boissons alcoolisées pour consommation personnelle ont grimpé.

Depuis 2002, la hausse des prix associés aux transports (25,2 %) est supérieure à celle de l'ensemble du panier.

Quant aux dépenses en santé à la charge des patients (20,3 %), elles ont suivi de près l'inflation globale depuis 2002, et l'augmentation des coûts associés aux soins personnels (16,1 %) est restée en deçà de la hausse de l'IPC global.

À moyen terme, la seule composante principale à afficher une baisse des prix (-10,9 %) est celle de l'habillement et des chaussures. Quant aux prix de la composante des loisirs, de la formation et de la lecture, ils ont connu une croissance modérée (4,1 %) au cours de la période de 2002 à décembre 2011.



LE CINQUIÈME DES COÛTS FIXES DES MÉNAGES EN FORTE HAUSSE DEPUIS 2002

Comme on l'a indiqué précédemment, l'IPC global s'est accru de 20,2 % entre 2002 et décembre 2011. Le portrait global camoufle certaines variations des prix perceptibles grâce à un examen plus détaillé.

Le tableau 4 dresse la liste de 19 articles dont le prix a grimpé deux fois plus rapidement (ou presque) et même trois, quatre, voire six fois plus rapidement que l'IPC global. Considérés ensemble, ces articles représentent environ un cinquième du panier de consommation.

Tableau 4 - Prix ayant bondi de 40 % ou plus depuis 2002

ARTICLES AFFICHANT LES PLUS FORTES HAUSSES DE PRIX			
Variation (%) pour les articles de base dont le prix a grimpé au moins deux fois plus que celui de l'indice des prix à la consommation global, de 2002 à décembre 2011			
Produits de base	Panier - Pourcentage des dépenses totales en 2009	Variation (%) des prix à la consommation durant les périodes définies	
		2002 à décembre 2011	12 mois précédant décembre 2011
Mazout domestique	0,4 %	140,0 %	20,0 %
Pain (y compris les petits pains et les viennoiseries)	0,6	79,5	8,8
Eau d'usage domestique	0,5	76,8	6,0
Assurance habitation et hypothécaire	1,2	71,9	3,4
Essence pour véhicules de promenade	4,4	70,0	7,6
Services liés aux accessoires ménagers	0,2	64,6	6,8
Prime d'assurance auto	2,7	59,6	3,9
Frais de stationnement	0,2	59,1	2,2
Cigarettes	1,1	56,5	1,8
Permis de conduire	0,1	53,6	2,2
Pâtes alimentaires	0,1	52,7	9,9
Télédistribution et télévision par satellite	1,1	52,5	3,8
Huiles et corps gras	0,1	49,8	6,0
Droits de scolarité	1,9	47,0	4,2
Coûts de remplacement par le propriétaire (paiement du loyer en cas de location)	4,1	45,9	2,3
Œufs	0,1	45,8	14,2
Services postaux et de communication	0,1	42,9	3,6
Services d'entretien ménager	0,3	42,3	2,6
Sucre et confiseries	0,5	41,0	1,4
<i>Du quitte au double en % du panier total</i>	19,7	s.o.	s.o.

Source : Statistique Canada, *L'indice des prix à la consommation*, n° 62-001-X au catalogue (calculs effectués par People Patterns Consulting).

Les droits de scolarité se sont envolés de 47 % depuis 2002.



Supplément spécial : Les prix à la consommation et l'inflation

La hausse la plus prononcée depuis 2002 touche le mazout domestique (140 %). Le prix de ce produit s'est apprécié de 20 % pendant la seule année précédant décembre 2011. Il s'agit d'une catégorie très volatile qui est soumise aux fluctuations du cours mondial du pétrole.

Le prix du pain a gonflé de 79,5 % depuis 2002 et de 8,8 % au cours de la dernière année seulement. Le prix d'autres aliments a également grimpé considérablement depuis 2002, notamment celui des pâtes alimentaires (52,7 %), des huiles et corps gras (49,8 %), du sucre et des produits de confiserie (41 %) et des œufs (45,8 %).

Les droits de scolarité se sont envolés de 47 % depuis 2002.

Les droits de scolarité, tous paliers confondus, se sont envolés de 47 % depuis 2002, ce qui a eu pour effet d'alourdir le niveau d'endettement des étudiants et de compliquer les décisions relatives à l'éducation.

De ces 15 articles, l'essence destinée aux véhicules de promenade occupe à elle seule la plus large part du panier de consommation (soit 4,4 %). Il ne fait aucun doute que l'augmentation de 70 % du prix de l'essence depuis 2002 et de 7,6 % au cours de la dernière année a occasionné de lourdes contraintes budgétaires pour les ménages. Du reste, d'autres articles liés au domaine du transport figurent également dans ce tableau de produits à forte inflation. Ainsi, l'augmentation du coût d'assurance des véhicules de promenade, des frais de stationnement ainsi que des droits de permis de conduire s'est chiffrée à l'intérieur d'un éventail de 53 % à 60 %.

Les coûts de remplacement par le propriétaire arrivent au second rang des articles détenant la plus large part du panier (soit 4,1 %). Ces coûts sont censés suivre la courbe progressive des frais de location d'une maison. Les coûts de remplacement se sont appréciés de 45,9 % depuis 2002. De même, d'autres articles liés à la résidence figurent au tableau, dont l'assurance résidentielle et hypothécaire (71,9 %), la télédistribution et la télévision par satellite (52,5 %) ainsi que les services d'entretien ménager (42,3 %).

CERTAINS ARTICLES SONT DÉSORMAIS BEAUCOUP MOINS CHERS QU'EN 2002

Au total, le prix de 12 articles du panier de consommation a reculé entre 2002 et décembre 2011. Ces articles en baisse représentent environ 19 % du panier de consommation global. Il est intéressant de noter que les articles dont le prix a au moins doublé par rapport au taux de l'IPC global représentent à peu près la même proportion (19,7 %) de l'ensemble du panier.

De 2002 à décembre 2011, ce sont les prix des équipements récréatifs (-42,5 %) et de divertissement (-34,3 %) qui ont affiché les reculs les plus nets.

Les prix des vêtements pour enfants (-27,9 %), des vêtements pour dames (-24,4 %), des vêtements pour hommes (-11,8 %) et des chaussures (-7,8 %) ont également fléchi comparativement à 2002.

De même, les ustensiles de cuisine (-23,7 %), les appareils électroménagers (-14,6 %) et l'ameublement (-10,2 %) se vendaient à un prix moindre au terme de cette période.

Alors que le tableau précédent montrait que l'utilisation d'un véhicule de promenade s'avérait de plus en plus dispendieuse, il n'en demeure pas moins que le prix d'achat ou de location d'un tel véhicule a reculé depuis 2002 (-8,2 %).

Enfin, le prix des médicaments d'ordonnance s'est replié depuis 2002 (-3,2 %), une baisse qui s'est principalement concrétisée en 2011.



Supplément spécial : Les prix à la consommation et l'inflation

Tableau 5 – Articles de consommation coûtant moins cher qu'en 2002

ARTICLES DONT LE PRIX A BAISSÉ			
Variation (%) pour les articles de base dont le prix a baissé selon l'indice des prix à la consommation, de 2002 à décembre 2011			
Produits de base	Panier - Pourcentage des dépenses totales en 2009	Variation (%) des prix à la consommation durant les périodes définies	
		2002 à décembre 2011	12 mois précédant décembre 2011
Équipement et services récréatifs (sauf véhicules)	1,8 %	-42,5 %	-5,4 %
Équipement et services de divertissement à domicile	1,3	-34,3	-7,5
Vêtements pour enfants (y compris les nourrissons)	0,5	-27,9	-2,3
Hébergement des voyageurs	1,3	-25,3	0,0
Vêtements pour dames	2,0	-24,4	-2,3
Ustensiles non électriques, articles de table, batterie de cuisine	0,1	-23,7	-4,9
Appareils électroménagers	0,8	-14,6	2,2
Vêtements pour hommes	1,3	-11,8	0,9
Ameublement	0,6	-10,2	-3,6
Achat ou location d'un véhicule de promenade	7,7	-8,2	-0,1
Chaussures	0,9	-7,8	1,4
Médicaments d'ordonnance	0,6	-3,2	-2,4
<i>Articles en baisse en % du panier total</i>	19,0	s.o.	s.o.

Source : Statistique Canada, *L'indice des prix à la consommation*, n° 62-001-X au catalogue (calculs effectués par People Patterns Consulting).

POUR LES AÎNÉS, L'INFLATION A QUELQUE PEU SURPASSÉ L'IPC GLOBAL

Un récent rapport de Statistique Canada¹⁸ montrait que la variation des prix absorbée par les aînés sur une période de 12 mois correspondait à peu près à l'augmentation de l'IPC global (légèrement supérieure à celui-ci) : « De 1992 à 2004, l'inflation estimée pour les aînés ne diffère pas tellement de celle observée chez les autres groupes. Dans l'ensemble, de janvier 1992 à février 2004, les ménages composés d'aînés ont subi une hausse des prix de 26,1 %, comparativement à 24,4 % pour les autres ménages. »

Une étude américaine en arrivait à des conclusions similaires. Ainsi, un rapport du Bureau américain des statistiques du travail¹⁹ a établi une comparaison de la hausse des prix subie par les Américains de 62 ans et plus par rapport à celle éprouvée par l'ensemble des ménages des zones urbaines. Pour la période de décembre 1997 à décembre 2009, les aînés ont absorbé une hausse de prix de l'ordre de 36,1 % comparativement à une augmentation de 33,9 % en ce qui concerne l'ensemble des ménages.

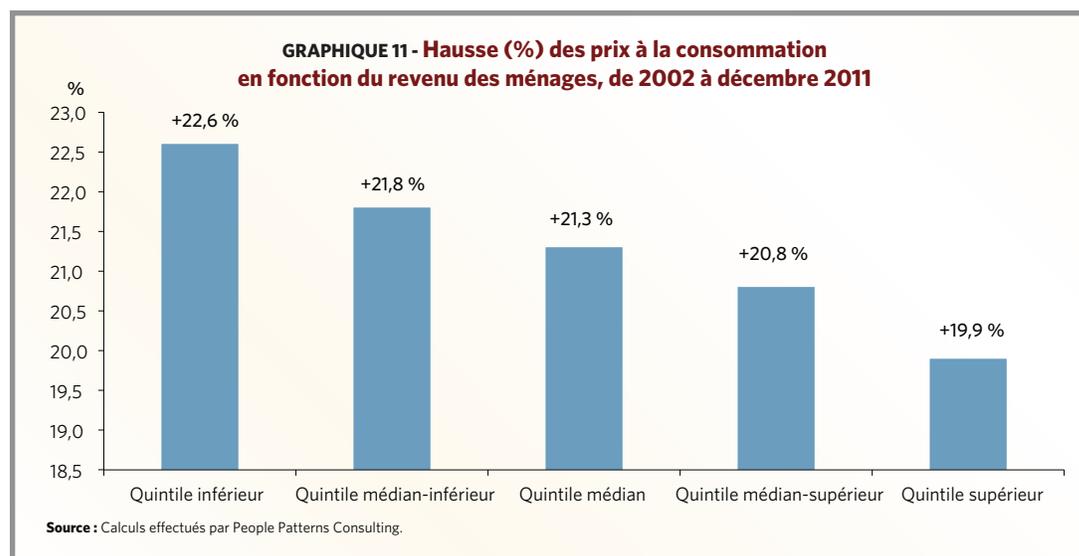


L'INFLATION TOUCHE DAVANTAGE LES PAUVRES QUE LES RICHES

À l'aide de méthodes semblables aux précédentes, on arrive à calculer comment les divers groupes ont réussi à composer avec l'inflation au cours de la période de 2002 à décembre 2011. Ces calculs sont fondés sur des paniers de dépenses définis pour chaque type de ménage. L'indice de prix global pour les principales composantes a été appliqué à chacun des différents paniers de dépenses et les calculs sont ensuite effectués selon le type de ménage, l'âge de son principal soutien et la catégorie de revenus. Les seuls résultats ayant donné lieu à des différences notables sont ceux basés sur la catégorie de revenus.

Ces résultats laissent supposer que, pour la période de 2002 à décembre 2011, plus le revenu était faible, plus la hausse des prix s'est avérée prononcée. D'après ce modèle, la hausse des prix durant cette période pour la tranche de 20 % des ménages les plus pauvres se chiffrait à 22,6 %. En comparaison, la tranche de 20 % des plus riches a absorbé la hausse de prix la moins prononcée, soit 19,9 %.

Ces statistiques donnent à penser que le groupe ayant le revenu le plus faible a dû composer (outre le fait de son revenu moindre) avec un stress financier accru imputable à une hausse des prix plus sentie qu'au sein de la population en général.



LES PRIX À PLUS FORTE FLUCTUATION SONT AUSSI CEUX QUI GRIMPENT LE PLUS RAPIDEMENT

Une autre analyse de Statistique Canada²⁰ montre que le taux d'inflation s'avère plus élevé pour les articles que les consommateurs achètent fréquemment (comme la nourriture, l'essence, les produits du tabac, etc.) comparativement à ceux pour lesquels ils dépendent moins souvent (comme les véhicules de promenade, les coûts d'entretien, les vêtements, etc.). Cette étude révèle que, pour la période de 2000 à 2009, le prix des articles achetés fréquemment a monté de 3,2 % annuellement, par rapport à un taux de 2,1 % pour l'ensemble des articles de l'IPC global, soit une progression environ 50 % plus rapide. Constatant la variation du prix des articles, plusieurs consommateurs ont alors l'impression que l'IPC global n'est pas vraiment représentatif de la fluctuation des prix.

Annexe A : Revenu personnel et familial moyen



REVENUS MOYENS DES FAMILLES ET DES PERSONNES SEULES, ET PORTION DU REVENU APRÈS TRANSFERTS ET IMPÔT SUR LE REVENU

Les zones ombrées indiquent une détérioration au cours de la période définie	En \$ constants de 2009			Variation (%) durant les périodes définies		
				Période entière	Depuis 2000	Dernière année disp.
	1990	2000	2009	2009/1990	2009/2000	2009/2008
Tous les ménages	49 200 \$	52 000 \$	59 700 \$	21,3 %	14,8 %	0,0 %
Toutes les familles de 2 pers. ou plus	59 600	64 600	74 700	25,3	15,6	-0,1
Familles âgées de 2 personnes ou plus (65 ans et plus)						
Couples âgés	44 000	45 100	53 900	22,5	19,5	0,6
Autres familles âgées (parenté, etc.)	58 100	51 600	60 500	4,1	17,2	-7,5
Familles autres que personnes âgées de 2 personnes ou plus (moins de 65 ans)						
Couples sans enfants	56 500	61 400	72 300	28,0	17,80	0,6
soutien unique	48 200	49 800	58 100	20,5	16,7	2,3
deux soutiens	62 900	69 600	79 700	26,7	14,5	-1,2
Couples avec enfants	65 300	73 000	84 800	29,9	16,2	-0,4
soutien unique	47 700	53 300	60 900	27,7	14,3	-0,8
deux soutiens	64 800	74 100	85 600	32,1	15,5	0,7
Monoparentalité (femmes)	29 000	33 700	43 300	49,3	28,5	4,6
Monoparentalité (hommes)	44 600	48 300	55 300	24,0	14,5	1,7
Toutes les familles de 2 personnes ou plus, par province						
Terre-Neuve	48 800	50 600	63 500	30,1	25,5	0,5
Île-du-Prince-Édouard	50 700	52 900	62 100	22,5	17,4	0,5
Nouvelle-Écosse	53 000	55 500	64 300	21,3	15,9	3,9
Nouveau-Brunswick	50 300	54 300	62 100	23,5	14,4	4,9
Québec	53 100	56 600	65 300	23,0	15,4	1,6
Ontario	66 500	73 500	78 100	17,4	6,3	-1,0
Manitoba	54 900	57 400	69 900	27,3	21,8	0,4
Saskatchewan	51 900	55 500	76 700	47,8	38,2	4,1
Alberta	61 200	68 900	90 400	47,7	31,2	-0,8
Colombie-Britannique	60 700	61 000	76 300	25,7	25,1	-2,3
Personnes seules (vivant seules ou avec une personne non apparentée)						
Total	26 200	26 300	31 500	20,2	19,8	1,3
Hommes âgés (65 ans et plus)	25 100	25 800	32 300	28,7	25,2	-2,1
Femmes âgées (65 ans et plus)	22 000	23 100	28 400	29,1	22,9	5,6
Hommes autres qu'âgés (moins de 65 ans)	29 700	29 500	33 500	12,8	13,6	-2,9
Femmes autres qu'âgés (moins de 65 ans)	24 800	24 000	30 400	22,6	26,7	7,4
% de l'assiette totale de revenus (après transferts et impôt) - toutes les familles de 2 personnes ou plus, selon la catégorie de revenu points de pourcentage (pp)						
Familles du quintile inférieur	7,5 %	6,9 %	7,1 %	-0,4 pp	0,2 pp	-0,0 pp
Familles du quintile médian-inférieur	13,4 %	12,6 %	12,4 %	-1,0 pp	-0,2 pp	-0,0 pp
Familles du quintile médian	18,2 %	17,4 %	17,2 %	-1,0 pp	-0,2 pp	-0,0 pp
Familles du quintile médian-supérieur	23,8 %	23,3 %	23,3 %	-0,5 pp	-0,0 pp	0,2 pp
Familles du quintile supérieur	37,1 %	39,8 %	40,0 %	+2,9 pp	0,2 pp	-0,2 pp

Source : People Patterns Consulting d'après les données de Statistique Canada, *Le revenu au Canada*, 2009.

Annexe C :

Avoir net moyen de la famille



PRINCIPAUX CONSTITUANTS DE L'AVOIR NET MOYEN PAR MÉNAGE SELON LA VALEUR MARCHANDE (EN DOLLARS CONSTANTS DE 2009)

	Valeur en dollars de 2009			Variation (%) pour les périodes définies		
				Période entière	Depuis 2000	Dernière année disp.*
	1990	2000	2011(T3)	2011(T3)/1990	2011(T3)/2000	2011(T3)/2010
Actifs totaux	312 681 \$	425 633 \$	505 548 \$	61,7	18,8	-4,4
Actifs financiers	167 132	264 407	274 449	64,2	3,8	-7,0
actions	27 646	90 543	91 777	232,0	1,4	-12,3
assurance vie et pensions	54 764	94 703	99 229	81,2	4,8	-6,3
tous les « autres actifs »**	84 722	79 162	83 443	-1,5	5,4	-1,2
Actifs non financiers	145 549	161 226	231 099	58,8	43,3	-1,1
biens immeubles	114 522	129 824	201 145	75,6	54,9	-0,7
biens durables	27 813	28 141	27 700	-0,4	-1,6	-4,1
tous les « autres actifs »***	3 214	3 261	2 255	-29,8	-30,9	5,7
Encours total de la dette	56 929	69 296	102 999	80,9	48,6	-0,3
crédit à la consommation/emprunts	19 397	25 372	36 522	88,3	43,9	-1,6
hypothèques	36 243	42 834	65 056	79,5	51,9	0,5
« autres dettes »****	1 289	1 090	1 421	10,2	30,4	-2,3
TOTAL avoir net	255 752	356 337	402 550	57,4	13,0	-5,4
	Ratios choisis					
Total de la dette, en % du revenu disponible	93 %	113 %	153 %	+60 pp	+40 pp	+2 pp
Crédit/prêt à la consommation et hypothèques, en % du revenu disponible	91 %	111 %	151 %	+60 pp	+40 pp	+2 pp
Crédit à la consommation, en % des biens durables	70 %	90 %	132 %	+62 pp	+42 pp	+1 pp
Total de la dette, en % du total des actifs	18 %	16 %	20 %	+2 pp	+4 pp	+0 pp
Total de la dette, en % de l'avoir net	22 %	19 %	26 %	+4 pp	+7 pp	+0 pp
Biens immeubles, en % de l'avoir net	45 %	36 %	50 %	+5 pp	+14 pp	+0 pp
Intérêts à verser, en % du revenu disponible	10,5%	8,0%	7,1%	-3,4 pp	-0,9 pp	-0 pp

* Les variations de la dernière période (3e trimestre de 2011) sont extrapolées à partir de la fin de 2010.

** Obligations acquises, argent en espèces, prêts à des tiers, etc.

*** Machinerie et matériel appartenant aux propriétaires de petites entreprises non constituées en sociétés par actions, etc.

**** Hypothèques sur des immeubles non résidentiels, marges de crédit de petites entreprises, etc.

Source : People Patterns Consulting d'après les données de Statistique Canada.



¹ Principales sources de données de Statistique Canada consultées pour ce rapport :

- Rapport *Emploi, gains et durée du travail*
- *Enquête sur la population active*
- *L'indice des prix à la consommation*
- *Le revenu au Canada*
- *Enquête sur les dépenses des ménages*
- *Enquête sur la sécurité financière*
- *Comptes nationaux des revenus et dépenses et Comptes du bilan national*
- Diverses sources électroniques et tableaux du système canadien d'information socio-économique (CANSIM)

² Sondage de la Banque CIBC : *Les Canadiens espèrent prendre leur retraite à 63 ans, sans dettes – Les baby-boomers sont moins optimistes*, 6 octobre 2011.

<http://www.newswire.ca/en/story/854489/selon-un-sondage-de-la-banque-cibc-les-canadiens-esperent-prendre-leur-retraite-a-63-ans-sans-dettes-les-baby-boomers-sont-moins-optimistes>

³ Statistique Canada (2011), *Le revenu au Canada*, no 13-F0022XIE au catalogue de Statistique Canada.

<http://www.statcan.gc.ca/pub/75-202-x/75-202-x2009000-fra.htm>

⁴ Sauvé, Roger, People Patterns Consulting (2011). *Canada Job Trends Update 2011*, avril 2011.

⁵ Statistique Canada (2011). « Le bien-être financier des travailleurs autonomes » dans *L'emploi et le revenu en perspective*, hiver 2011, no 75-001-X au catalogue.

<http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/110923/dq110923a-fra.htm>

⁶ Ressources humaines et Développement des compétences Canada, *Bulletin du travail*, 15 février 2012.

http://www.rhdcc.gc.ca/fra/travail/rerelations_travail/info_analyse/salaires/rajustements/2011/12/trimestriel.shtml

⁷ Banque du Canada (2011). *Enquête sur les perspectives des entreprises*, enquête de l'automne 2011.

http://www.bankofcanada.ca/wp-content/uploads/2011/10/epe_automne2011.pdf

⁸ Bureau du recensement des États-Unis. *Current Population Reports, P60-239, Income, Poverty and Health Insurance Coverage in the United States*, septembre 2011.

<http://www.census.gov/prod/2011pubs/p60-239.pdf>

⁹ Feller, Ben (2011). « The middle class is at stake, Obama makes emotional appeal of GOP turf » dans *The Star*, 6 décembre 2011.

<http://www.thestar.com/printarticle/1098144>

¹⁰ OCDE (2011). *Toujours plus d'inégalité : Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, notes par pays (Canada), 5 décembre 2011.

<http://www.oecd.org/dataoecd/50/52/49177689.pdf>

¹¹ Statistique Canada (2011). *Le revenu au Canada*, no 13-F0022XIE au catalogue.

<http://www.statcan.gc.ca/pub/75-202-x/75-202-x2009000-fra.htm>



- ¹² Archambault, Richard, et Dominic Laverdière, *Un modèle macroéconomique d'analyse et de prévision de l'insolvabilité commerciale et des consommateurs au Canada*, Information et analyse économiques, Bureau du surintendant des faillites, Industrie Canada.
[http://www.ic.gc.ca/eic/site/bsf-osb.nsf/vwapj/Mod%C3%A8lemacroanalyseetdepr%C3%A9visiondelinsolvabilit%C3%A9.pdf/\\$file/Mod%C3%A8lemacroanalyseetdepr%C3%A9visiondelinsolvabilit%C3%A9.pdf](http://www.ic.gc.ca/eic/site/bsf-osb.nsf/vwapj/Mod%C3%A8lemacroanalyseetdepr%C3%A9visiondelinsolvabilit%C3%A9.pdf/$file/Mod%C3%A8lemacroanalyseetdepr%C3%A9visiondelinsolvabilit%C3%A9.pdf)
- La principale conclusion était la suivante : « Le déterminant ayant davantage influencé l'évolution du nombre de cas d'insolvabilité des consommateurs sur la période 1987-2003 est le ratio d'endettement total. Nos estimations indiquent qu'il a contribué pour 88 % de la croissance de l'insolvabilité de consommateurs. »
- ¹³ Carney, Mark, gouverneur de la Banque du Canada (2011). *La croissance en période de réduction des leviers d'endettement*, 12 décembre 2011.
<http://www.banqueducanada.ca/2011/12/discours/croissance-en-période-de-réduction-des-leviers>
- ¹⁴ Statistique Canada (2011), *Endettement et types de familles au Canada*, n° 11-008-X au catalogue, 21 avril 2011.
<http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2011001/article/11430-fra.htm>
- ¹⁵ The Economist (2011), « House of Horrors, part 2 » dans *The Economist*, 27 novembre 2011.
<http://www.economist.com/node/21540231>
- ¹⁶ Dunning, Will (2011). *État annuel du marché hypothécaire résidentiel au Canada*, Association canadienne des conseillers hypothécaires accrédités, novembre 2011.
<http://caamp.org/meloncms/media/Report%20Fall2011FRE.pdf>
- ¹⁷ Banque du Canada (2010). *L'inflation et la stabilité des prix. Document d'information*.
<http://www.banqueducanada.ca/sujet-banque/documents-dinformation-2/inflation-stabilite-prix>
- ¹⁸ Statistique Canada (2005). *L'inflation est-elle plus élevée pour les personnes âgées?*, n° 27, mai 2005, no 11-621-MIE au catalogue.
- ¹⁹ Bureau américain des statistiques du travail (2009). *Experimental Consumer Price Index for Americans 62 years of age and Older, 1998-2009*.
<http://www.bls.gov/cpi/cpieart2009.pdf>
- ²⁰ Statistique Canada. *L'inflation des prix à la consommation selon la fréquence d'achat*, juin 2010, n° 11-621-M au catalogue. <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-621-m/11-621-m2010084-fra.htm>

À propos de l'Institut

L'Institut Vanier de la famille a été fondé en 1965 sous les auspices de Leurs Excellences le Gouverneur général Georges P. Vanier et madame Pauline Vanier. L'Institut Vanier de la famille est un organisme national sans but lucratif qui cherche à faire valoir l'importance et les forces des familles canadiennes dans toute leur diversité, et à exercer un rôle de chef de file à cet égard. Par le biais d'un programme étoffé de mobilisation du savoir et d'engagement public, l'Institut se consacre au bien-être des familles du Canada en collaborant avec les entreprises, les législateurs, les décideurs, les spécialistes de programmes, les chercheurs, les éducateurs, les professionnels des services familiaux, les médias et le grand public.

L'état actuel du budget de la famille canadienne est un rapport annuel proposant un survol de divers enjeux liés au revenu familial, aux dépenses, à l'épargne, à l'endettement et à l'avoir net, et ce, dans le but de favoriser le dialogue pancanadien sur les questions socioéconomiques.

Les opinions exprimées dans ce document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'Institut Vanier de la famille.

À propos de Roger Sauvé

Le leadership et l'expérience en recherche et en rédaction dont fait preuve Roger Sauvé depuis plus de 35 ans sont mis à profit dans son analyse des tendances économiques, démographiques et sociales relativement au budget de la famille. Président de People Patterns Consulting, M. Sauvé collabore avec l'Institut depuis une quinzaine d'années à titre de chercheur indépendant, notamment pour la production de ce rapport annuel très attendu : *L'état actuel du budget de la famille canadienne*.

This document is available in English.



94, promenade CentrepoinTE, Ottawa (Ontario) K2G 6B1
613-228-8500 ou 1-800-331-4937
www.institutvanier.ca